



# LA ROCHE VINEUSE

[www.larochevineuse-mairie.fr](http://www.larochevineuse-mairie.fr)



BULLETIN  
*Municipal*

N°87





## Informations Municipales

Le mot du Maire .....	p.1
CCAS .....	p.3/4
Restaurant scolaire .....	p.5
Article travaux .....	p.6



## Commissions

Les procédures d'urbanisme .....	p.8
Environnement et forêts .....	p.9
Les jardins partagés à La Roche Vineuse .....	p.10
Routes, infrastructures, circulation et chemins ruraux .....	p.11
Un nouvel élan pour Tech Bike 71 .....	p.11
La jeunesse .....	p.12
Enfance jeunesse .....	p.12 à 15
Oxyval'Ados .....	p.16
Comité de fleurissement .....	p.16



## Syndicats

Résidence Autonomie de l'Eau Vive .....	p.18
Gestion des déchets .....	p.19
Mâconnais-Beaujolais Agglomération .....	p.20
Syndicat mixte des eaux de la Petite Grosne .....	p.21/22
Assainissement .....	p.23/24



## Associations

ADMR .....	p.26
S.S.I.A.D. ....	p.27
A.P.V.L.C. ....	p.29
Atelier du bout du monde .....	p.29
Badminton / Tennis .....	p.30
Bibliothèque .....	p.30
Les Carrières de la Lie .....	p.31
Comité de jumelage .....	p.32
Dojo Sorlinois .....	p.33
Amicale des boules .....	p.33
Don du sang .....	p.34
École de Musique du Val Lamartinien .....	p.35
Football Club de La Roche Vineuse .....	p.36
Gymnastique volontaire .....	p.37
Les Randonneurs du Val Lamartinien .....	p.38
Société de chasse .....	p.39
Le Sou des écoles .....	p.39
Village et environnement .....	p.40



Mesdames, Messieurs,

## QUELLE ANNÉE 2020 !

**Elle restera longtemps dans le souvenir de tous. Avec ce virus, nous avons vécu des choses inédites et notre vie s'est trouvée complètement bouleversée. Il a notamment fallu s'habituer à modifier les contacts que nous avons les uns avec les autres. Bien sûr, je pense avant tout aux personnes les plus touchées, directement ou indirectement par cette COVID.**

Je voudrais adresser quelques remerciements :

- Bien sûr à tout le personnel médical dans son ensemble qui s'est dévoué auprès des personnes touchées.
- Je pense à tout notre personnel qui a continué à assurer l'essentiel de ses missions pendant le confinement et a repris le travail sans compter son temps pour que tout fonctionne pour le bien de tous.
- Je pense à mes collègues élus, anciens et nouveaux, qui, chacun à leur niveau m'ont soutenu afin d'assumer les décisions pas toujours faciles à prendre dans un contexte sanitaire inédit.
- Un remerciement également appuyé à notre directrice d'école qui a su donner de son temps sans compter pendant et après le confinement pour accueillir dans les meilleures conditions sanitaires et pédagogiques possibles les enfants.

Bien sûr, cette crise est loin d'être terminée et nous devons tous rester vigilants et nous devons encore prendre toutes les précautions afin de nous préserver, individuellement et collectivement, pour protéger les plus fragiles.

Puisque nous abordons une nouvelle année, je ne peux que prétendre à la reprise du cours normal de la vie. Il est souhaitable que nous retrouvions les moments de convivialité suscités par les différentes manifestations de notre commune. Tout ce qui nous permet de bien vivre ensemble !

Je formule également le vœu que l'activité économique sur notre commune puisse rebondir après avoir traversé cette crise et que chacun de nos concitoyens puisse conserver son emploi ou en trouver un dans cet environnement perturbé.

La nouvelle équipe élue en 2020, après le retard pris dans la mise en place du Conseil et l'installation des différentes commissions, s'active pour mettre en place tout ce qui favorisera ce bien-être à La Roche Vineuse.

Souhaitons que 2021 nous ramène ce bonheur de vivre ensemble dans la sérénité, l'indulgence et la tolérance. En attendant de nous retrouver, bonne lecture de ce bulletin. **BONNE ANNÉE ET TOUT MON SOUTIEN.**

**LA CÉRÉMONIE DES VŒUX N'AURA PAS LIEU CETTE ANNÉE COMPTE TENU DU CONTEXTE SANITAIRE.**

Le Maire, Robert LUQUET



# Informations Municipales

P.3/4 ..... C.C.A.S.

P.5 ..... RESTAURANT SCOLAIRE

P.6 ..... ATELIERS MUNICIPAUX

## → C.C.A.S. CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

### SOLIDARITÉ & CENTRE D'ACTION SOCIALE

Créés en 1953, les centres communaux d'action sociale (CCAS) sont chargés de l'aide sociale des communes. À cette époque, ils étaient appelés « Bureaux d'Aide Sociale ». La loi du 6 janvier 1986 a changé ces institutions en CCAS, plus adaptés à la nouvelle législation sanitaire et sociale.

Le CCAS est un établissement public communal qui intervient dans les domaines de l'aide sociale légale et facultative, ainsi que dans les actions et activités sociales. Sa compétence s'exerce sur le territoire de la commune à laquelle il appartient.

À noter que le CCAS est considéré comme une personne morale de droit public, ceci lui permettant d'agir en son nom propre mais également d'avoir un budget bien distinct de celui de la commune.

### SA MISSION

Le CCAS supporte financièrement certaines actions sociales dont l'intérêt va directement aux habitants de la commune -considérant tous les âges de la vie.

À titre d'exemples :

- Versement d'une aide aux familles des enfants fréquentant le centre de loisirs en fonction du quotient familial ;
- Prise en charge de 20% de la somme engagée pour les enfants pratiquant une activité de loisirs (judo, foot, musique) ;
- Proposition de repas ou colis aux Aînés ;
- Appel téléphonique des personnes âgées/isolées en cas d'épisode de canicule ;
- Aide ponctuelle en cas de difficultés (se renseigner en mairie).

### SA COMPOSITION

Les participants :

Marie-Claude POTTIER  
 Florence CHEVASSON  
 Laure SEYDOUX  
 Marie-France AULAS  
 Nicolas LATHUILLIERE  
 Sonia BLONDEAU  
 Bernard COTTIN  
 Monique DETHIEUX  
 Marie-Louise BOUVIER  
 Michel-André ROCHETTE  
 Jacqueline GIRARD  
 Céline SANTE  
 Roselyne ARCELIN  
 Suzanne CHANUT

### SON BUDGET

Pour l'année en cours, la subvention de fonctionnement allouée par la commune est de 10 000 € à laquelle s'ajoute la vente de concessions au cimetière communal.

### EN CAS DE BESOIN

Contactez la mairie de La Roche Vineuse par téléphone au 03 85 37 71 94 ou par mail à l'adresse suivante : [contact@larochevineuse-mairie.fr](mailto:contact@larochevineuse-mairie.fr)

**Pour l'année 2020, compte tenu des recommandations sanitaires en lien avec la COVID, la journée festive proposée habituellement aux Aînés est différée. Un colis de Noël est offert à toute personne de plus de 70 ans.**

Pour le CCAS > Marie-Claude POTTIER

## Sarl TRÉLAT et FILS

Installations sanitaires  
 Chauffage central  
 Énergies renouvelables  
 Couverture  
 Zinguerie

"La Léchère" 71960 LA ROCHE VINEUSE  
 Tél : 0385377062 Mail : [trelat-et-fils@orange.fr](mailto:trelat-et-fils@orange.fr)



## → C.C.A.S. CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

### SOLIDARITÉ AUPRÈS DES PERSONNES VULNÉRABLES

La commune propose :

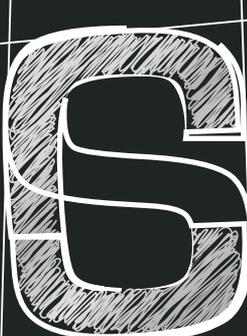
- D'identifier des Sorlinois fragilisés (maladie, perte d'autonomie...) et/ou isolés et de leur apporter une aide en cas de risques exceptionnels (canicule, grand froid, COVID...);
- De soutenir des personnes lors de démarches administratives ou pour l'utilisation de l'informatique.

À cet effet, le Centre Communal d'Action Sociale propose que toute personne qui le souhaite puisse se faire connaître en mairie : cette démarche est volontaire.

Un tiers peut également se charger de l'inscription (parent, médecin traitant, service d'aide ou de soins à domicile...).

Si vous souhaitez vous inscrire sur le registre des personnes vulnérables, un formulaire à télécharger est mis à disposition sur le site internet de la commune ; Vous pouvez également vous signaler auprès du secrétariat de mairie au 03 85 37 71 94.

Pour le CCAS > **Marie-Claude POTTIER**



# Métallerie

## C. Sommereux

Tél. : 06.15.34.62.30  
 csommereux@orange.fr  
 71, allée de Darèze  
 71960 La Roche Vineuse

 christophe.sommereux

Métallerie  
sur mesure

Escalier

Garde corps

Terrasse

Portail

Mobilier  
métallique





- VTT
- BMX
- ROUTE
- GRAVEL
- VTC
- ÉLECTRIQUE
- VTT ÉLECTRIQUE

**Vente - Réparation - Conseils - Location**




**NOUVELLE ADRESSE**  
**NOUVEAU**  
**MAGASIN**

**112 ROUTE DE CLUNY - LA ROCHE VINEUSE**  
**www.techbike71.fr - Tél : 03 85 51 64 72**

## → RESTAURANT SCOLAIRE

### BIEN MANGER À L'ÉCOLE ... UNE PRIORITÉ ...

Depuis de nombreuses années, le restaurant scolaire était géré par une association de parents bénévoles dont la Présidente était jusqu'à la dissolution de celle-ci, M<sup>me</sup> Sonia BLONDEAU.



Lors du Conseil Municipal du 23 mai 2020, la reprise en gestion directe de l'activité « restauration scolaire » par la mairie a été actée à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2020.

### QUELLES CONSEQUENCES ?

#### D'un point de vue réglementaire :

La commune n'est pas obligée de mettre en place la restauration scolaire dans les écoles primaires ; mais si elle s'engage, elle doit respecter certaines règles, notamment garantir un temps de repas d'au moins 30 minutes, une variété dans les menus et des portions adaptées à l'âge des enfants. À ce jour, les régimes particuliers justifiés ne sont pas assurés (il n'en est pas fait obligation à la commune) cependant, les paniers repas fournis, par la famille, sont autorisés.

#### D'un point de vue du service rendu :

Les responsables de l'Association et la cuisinière chargée de la préparation des repas ont toujours privilégié :

- Une restauration de qualité respectueuse d'un approvisionnement de proximité ;
- La proposition de menus composés de produits de saison, de produits issus de l'agriculture raisonnée voire biologique.

Par ailleurs, une étude menée antérieurement a montré la nécessité d'instaurer un temps méridien augmenté.

À ce jour, les enfants bénéficient d'un temps de 11h45 à 13h45 : ce qui permet d'assurer un service pour les enfants de petite et moyenne section de maternelle et 2 services pour les enfants de grande section de maternelle et autres classes primaires. Sept personnes assurent l'accompagnement des enfants, le service, l'hygiène du matériel, de l'environnement et la surveillance dans la cour.

Le temps méridien et l'accueil au restaurant scolaire se veulent porteurs de convivialité, de socialisation et de « bien vivre ensemble ».

Depuis la rentrée, une diététicienne collabore à l'application des recommandations réglementaires, à l'équilibre nutritionnel, à la mise en place régulière d'un repas bio et végétarien. Les menus sont affichés sur le site de la mairie, accessibles aux parents.

Une commission repas composée de 8 membres, présidée par le Maire, Robert LUQUET, a pour mission de :

- Faire des propositions d'amélioration ;
- Assurer des évaluations pour apprécier la mise en place des bonnes pratiques.

En conclusion, la reprise du restaurant scolaire s'inscrit dans la continuité de ce qui a été initié par les bénévoles de l'association.

Pour la commission restaurant scolaire

> **Marie-Claude POTTIER et Sonia BLONDEAU**

Tél : +33 (0)3 85 37 73 74  
Fax : +33 (0)3 85 37 75 70  
www.lab-service.fr

Lab-Service S.A. • ZA du Verdier • 71960 LA ROCHE-VINEUSE • FRANCE  
S.A. au capital de 330 000 € • R.C. : Nanterre 521 361 642 B1 B 15  
Code APE 2007 F • SIRET 521 361 642 00027 • T.S.A. N° FRENCH 06662

PLATRERIE PEINTURE  
SABLAGE  
PEINTURE INDUSTRIELLE

**DUPONT S.A.S.**  
Franck - Benoit  
71960 La Roche Vineuse  
Tél : 03 85 35 74 88  
Fax : 03 85 35 74 67

E-mail : dupont.sas@orange.fr Site : www.franck-dupont.com

## → TRAVAUX 2020 EFFECTUÉS PAR LES ATELIERS MUNICIPAUX

### **BÂTIMENTS**

#### **Salle des Fêtes**

Un local de rangement des tables stockées sur chariot a été créé pour faciliter leur manipulation.



#### **École de musique**

Depuis plusieurs années, les agents profitent des vacances scolaires pour rénover et entretenir les bâtiments communaux. Cette année, la salle de percussion a été entièrement rénovée (sol, murs et plafond, installation d'une VMC).



### **EXTÉRIEURS**

#### **Parc Municipal**

Un nouveau parcours aventure pour les plus jeunes (face à la structure de cordes) a été installé.



L'ancienne maison du « Bout du Monde » a été démontée. Ce bâtiment auparavant utilisé par l'atelier de sculpture, était devenu vétuste. L'ancienne charpente a été utilisée pour la création de bancs installés dans le parc.



#### **Fleurissement**

En collaboration avec le Comité de fleurissement, les agents participent à l'élaboration et à la mise en valeur des massifs de la commune (création de structures décoratives).



#### **Décorations de Noël**

Chaque année les agents réalisent l'ensemble des décorations installées dans les différents quartiers de la commune, en créant dans les ateliers municipaux tous les éléments composants les décors, bravo pour leur créativité.





# Les Commissions

P.8	LES PROCÉDURES D'URBANISME
P.9	ENVIRONNEMENT ET FORÊTS
P.10	LES JARDINS PARTAGÉS À LA ROCHE VINEUSE
P.11	ROUTES, INFRASTRUCTURES, CIRCULATION ET CHEMINS RURAUX
P.11	UN NOUVEL ÉLAN POUR TECH BIKE 71
P.12	LA JEUNESSE
P.12 À 15	ENFANCE-JEUNESSE
P.16	OXYVAL' ADOS
P.16	COMITÉ DE FLEURISSEMENT

## → LES PROCÉDURES D'URBANISME

Depuis 2013 la commune de La Roche Vineuse dispose d'un Plan Local d'Urbanisme (PLU) qui a remplacé le Plan d'Occupation des Sols (POS).

Ce document comprend notamment un plan de zonage qui définit les zones constructibles, les zones agricoles, les zones naturelle ... et un règlement donnant les règles applicables à chaque zone.

### Les principales procédures traitées au niveau communal sont :

→ Les permis de construire pour les constructions nouvelles, les aménagements ou extensions d'habitations existantes conduisant à augmenter de plus de 40 m<sup>2</sup> la surface de plancher existante), les piscines de plus de 100 m<sup>2</sup>, ... ;

→ La déclaration préalable qui s'applique aux travaux, installations et aménagements de moindre importance (travaux modifiant l'aspect extérieur des bâtiments, abri de jardin de plus de 5 m<sup>2</sup>, piscine de plus de 10 m<sup>2</sup> (y compris piscine hors sol), terrasse (hors terrasses de plain-pied, ... ) ;

→ Le régime d'exemption concerne les constructions, aménagements, installations et travaux de très faible importance et ceux dont la durée de maintien en place est faible. **Les travaux couverts par l'exemption ne sont pas dispensés de l'obligation de conformité aux règles d'urbanisme relatives à l'utilisation des sols.**

Attention, dans le périmètre de protection des carrières de la Lie, du Château de Monceau (Prissé), du camp retranché à éperon barré (Bussières), les seuils des travaux soumis à déclaration préalable sont réduits ; certains travaux ne sont plus exemptés de déclaration. Se renseigner en mairie.

La commune de La Roche Vineuse dispose d'une commission urbanisme en charge de donner un avis sur les demandes de permis de construire ou de déclaration de travaux déposés à la mairie.

Les demandes déposées en mairie sont instruites de la façon suivante :

- Un exemplaire est envoyé au service instructeur de Mâconnais Beaujolais Agglomération (MBA) qui va donner un avis technique à la commune portant notamment sur le respect de la demande vis à vis des règles d'urbanisme fixées dans le PLU.

- Un exemplaire est examiné par la commission urbanisme qui regarde notamment l'aspect architectural du projet, les conditions de desserte de la parcelle en termes de voirie et de réseaux ...

Le titulaire d'une autorisation d'urbanisme doit adresser une Déclaration Attestant l'Achèvement et la Conformité des Travaux (DAACT) à la mairie pour signaler la fin des travaux. Cette déclaration est obligatoire pour les travaux issus d'un permis de construire, d'aménager ou d'une déclaration.

Si la mairie constate une anomalie dans les délais de 3 et 5 mois suivant le dépôt de la DAACT, celle-ci peut mettre en demeure par courrier le titulaire de l'autorisation d'urbanisme d'effectuer les travaux nécessaires, ou lui demander de déposer un permis de construire modificatif. Les « non respects » les plus fréquents sont un changement des matériaux annoncés, la non finition des travaux (murs en parpaings jamais crépis), l'implantation de la construction non conforme au règlement ... La commission urbanisme sera particulièrement vigilante sur le respect de ces règles.

**Habitants de la Roche Vineuse vous en appréciez les paysages naturels et urbains, le respect des règles d'urbanisme est l'affaire de tous pour que notre commune conserve son charme.**

Afin d'aider les habitants de la Roche Vineuse désirant déposer un permis ou une déclaration de travaux, il a été décidé de mettre un place une permanence le 3<sup>ème</sup> jeudi du mois de 14h à 16h, en dehors de cette permanence vous pouvez vous adresser au secrétariat de la mairie ou/et demander à rencontrer un membre de la commission urbanisme.

Pour la commission > **Jean-André GUILLERMIN**

## → ENVIRONNEMENT ET FORÊTS

La commission a été créée lors du Conseil Municipal du 23 mai 2020.  
Comme toutes les commissions communales, elle est présidée par le Maire.

Les commissions ont une fonction exclusivement préparatoire et exercent qu'un rôle consultatif. Elles préparent les dossiers examinés en Conseil Municipal et donnent un avis.

### Ses membres sont les suivants :

Dominique JOBARD  
Jean-André GUILLERMIN  
Bernard FAVRE  
Sophie DUMONTEL  
Corinne MERLIN  
Loïc COLTEL

La commission Environnement – Forêts s'est réunie le 3 septembre 2020. Après une visite dans notre forêt communale accompagnée par M. Yves Colombo de l'ONF, l'organisation suivante a été décidée :

- Désignation du Vice-président, animateur de la commission, chargé de la présider en cas d'absence du Maire : Dominique Jobard ;
- Désignation de membres extérieurs pour associer la population au travail de cette commission : M<sup>me</sup> Arcelin, M. Billod, M. Vizeneux.

### Les décisions suivantes ont été proposées :

- Poursuite de l'essai de dégagement des semis naturels de chênes pour éviter leur étouffement par les rejets de châtaigniers dans la forêt de Nancelle ;
- Remplacement des panneaux bois aux principales entrées de la forêt communale ;
- Poursuite des affouages :  
L'affouage est la possibilité donnée par le Code forestier à un Conseil Municipal de réserver une partie des bois de la forêt communale pour l'usage domestique des habitants (chauffage, cuisine).

Le mot « affouage » date du XIII<sup>ème</sup> siècle et vient du verbe d'ancien français « affouer » = chauffer, lui-même du latin « affocare ».



Dégagement de semis naturel de chênes

Depuis quelques années, les affouages sont attribués dans le fond du bois de Nancelle.

Les affouages contribuent à l'entretien de la forêt en éliminant prioritairement les bois trop serrés, gênants ou malades.

Depuis 2013, il y avait toujours entre 5 et 15 affouagistes. En 2019 il n'y en avait que 2 et un seul cette année. Si le nombre des personnes intéressées par ces affouages diminue, l'ONF pourra nous trouver une autre façon d'exploiter les arbres gênants.

Si vous êtes intéressé, n'oubliez pas de vous inscrire en mairie en septembre-octobre.

**Jardin partagé :** La commission propose de réunir les personnes qui se diront intéressées suite à l'appel qui sera publié dans le bulletin (voir encart page suivante dans ce bulletin) et le site internet municipal.

Pour la commission, le Vice-président  
> **Dominique JOBARD**

## → LES JARDINS PARTAGÉS À LA ROCHE VINEUSE

Dans le bulletin de juin 2015, nous avons évoqué le sujet de la réalisation de jardins partagés. L'article expliquait le principe d'une telle réalisation. Une réunion publique avait été organisée (le 17/09/2015) qui avait rencontré peu de succès. Il faut dire qu'il ne s'agissait alors que d'une intention et qu'il manquait l'élément essentiel permettant d'envisager un tel projet : le terrain.

La commission Environnement avait effectué une recherche visant à définir les parcelles qui semblaient pouvoir accueillir un tel équipement. Une des parcelles était située avenue de la Gare (AC 55) le long du Fil, juste après le gîte de la Roche Bleue.

Cette parcelle qui présente beaucoup d'avantages : proche du bourg, eau à proximité (via le Fil), places de stationnement, parcelle bien ensoleillée a été acquise en 2020 par la commune. Sa surface relativement importante (environ 7400m<sup>2</sup>) peut permettre d'envisager plusieurs projets : jardins partagés, verger conservatoire, promenade le long du Fil ...

La commission Environnement est en charge de réfléchir au projet final à réaliser et le schéma ci-dessous donne quelques exemples de ce que peut être un jardin partagé.

**La réussite de ce projet passe par une co-construction dans laquelle la réflexion et la décision seront partagées entre tous les acteurs.**



Plus qu'un simple potager, le jardin partagé doit être un lieu d'échanges, de convivialité, de solidarité, de mixité sociale et de créativité.

Ainsi, l'idéal serait que des personnes soient prêtes à s'investir au sein d'une association. Dans ce cadre, nous invitons toutes les personnes intéressées à se manifester auprès de la commune, une réunion sera organisée au premier trimestre avec l'ensemble des personnes qui se seront déclarées.

Pour la commission > **Jean-André GUILLERMIN**

<b>DÉVELOPPEMENT DURABLE, BIODIVERSITÉ</b>	Favoriser les auxiliaires du jardin • Haies et nichoirs pour les oiseaux • Plantations mellifères • Hôtels à insectes • Mare • Ateliers de sensibilisation et de découverte sur la biodiversité • Ateliers de multiplication des plantes • Partage • Échanges de graines
<b>ACTIONS PÉDAGOGIQUES, SOCIALES, FESTIVES, ÉDUCATIVES</b>	Parcelles pédagogiques • Cours de jardinage pour les enfants (théorie et pratique) • Cours pour personnes retraitées • Parcelles associatives • Jardins surélevés pour personnes handicapées • Organiser des échanges avec les écoles et le centre de loisirs
<b>PLANTATIONS</b>	Roulement dans le fleurissement avec les saisons • Varier les plantations • Rotation des cultures en fonction de la variété • Association de plantes complémentaires • Fleurs en collaboration avec les légumes • Faire les semis et greffages soi-même • Cultures sur buttes • Favoriser tous les légumes & fruits du marché
<b>MODES DE GESTION</b>	Orientations thématiques du jardin (décision collective) • Affichage • Signalétique • Tableau de gestion des semis • Fiches info sur les légumes plantés • Boîte à idées ou cahier à souhaits • Mise en place d'un journal « Ressource »

## → ROUTES, INFRASTRUCTURES, CIRCULATION ET CHEMINS RURAUX

### Quelques règles concernant l'entretien et l'utilisation des trottoirs :

Depuis plusieurs années, la commune de La Roche Vineuse n'utilise plus de désherbants chimiques (zéro phyto). Nos agents municipaux utilisent des moyens mécaniques dans les allées gravillonnées mais entretiennent nos bords de route et trottoirs à la main. L'entretien des trottoirs devant chez soi fait partie des obligations à respecter en tant qu'occupant d'un bien, qu'on soit locataire ou propriétaire de son logement. Ainsi, chaque habitant d'une maison individuelle doit lui-même se charger d'entretenir le trottoir qui se trouve devant son bien, au même titre que dans un lotissement qui se compose de différentes habitations.

### Stationnement gênant :

Le fait que vous ayez la charge de l'entretien d'un trottoir ne vous donne pas pour autant le droit de l'occuper.

Les arrêts et stationnements gênants sur les passages piétons, les trottoirs ou les pistes cyclables sont des stationnements très gênants avec une amende de 135€ (classe 4).

### Plantations gênant la circulation sur la voie publique (routes ou trottoirs) :

Dans l'hypothèse où, après mise en demeure sans résultat, le Maire procéderait à l'exécution forcée des travaux d'élagage destinés à mettre fin à l'avance des plantations privées sur l'emprise des voies sur lesquelles il exerce la police de la circulation en application de l'article L. 2213-1 du code général des collectivités territoriales afin de garantir la sûreté et la commodité du passage, les frais afférents aux opérations sont mis à la charge des propriétaires négligents.

Pour la commission > **Jacques PEREIRA**

## → UN NOUVEL ÉLAN POUR **TECH BIKE 71**

L'entreprise **TECH BIKE 71** dirigé par **Jonathan Brossard** a déménagé début septembre pour rejoindre des locaux plus grands au 112 route de Cluny.



Dans ce nouvel espace fonctionnel aménagé sur 2 niveaux avec goût, Jonathan et ses deux collaborateurs proposent leur activité de vente et de réparation de vélos toutes marques.

### **Ce nouveau cadre leur permet de développer des services nouveaux :**

- La location de vélos ;
- L'élargissement de la gamme proposée aux VTC et vélos de route ;
- La vente d'accessoires ;

→ Une compétence technique pointue : le réglage de fourche.

Grâce à cet investissement, l'activité de Tech Bike se développe et devient une référence dans la région.

**Pour répondre encore mieux à l'attente de ses clients le magasin est maintenant ouvert le samedi après-midi.**

**Une adresse à retenir :** TECH BIKE 71  
112 route de Cluny - Tél : 03 85 51 65 72  
www.techbike71.fr -  techbike71

Pour la commission Économie

> **Françoise MATHIEU-HUMBERT**

## → LA JEUNESSE

Les activités et les acteurs pour les enfants de 3 à 12 ans

### Journée école

→ De 7h30 à 8h30 <b>Garderie périscolaire</b>	
→ De 8h30 à 11h30 <b>École</b>	
→ De 11h30 à 13h30 <b>Temps méridien Restaurant scolaire</b>	
→ De 13h30 à 16h30	
→ De 16h30 à 18h30 <b>Garderie périscolaire Aide aux devoirs lundi et jeudi (bénévoles)</b>	

### Le centre de loisirs

Le CLEM, prestataire de services de la Municipalité accueille aussi vos enfants dans la maison des loisirs à côté de la salle des fêtes :

→ Le **mercredi** de 7h30 à 18h30

→ La **première semaine des petites vacances** (toussaint, hiver et printemps)

→ **4 semaines en été** pour 2021 du 7 au 23 juillet et du 23 au 31 août.

**RAPPEL** : La **priorité** est donnée aux enfants de La Roche Vineuse lors de la première semaine d'inscription puis aux enfants des autres communes et les habitants de La Roche Vineuse ne sont alors plus prioritaires.

### Les aménagements du parc

Nous avons de très bon retour sur les aménagements jeux ressort, araignée et parcours aventure. Nous allons poursuivre les aménagements du parc.

## → ENFANCE-JEUNESSE

Dans ce contexte délicat, le centre de loisirs et la garderie périscolaire restent ouverts avec quelques aménagements.

### **GARDERIE PÉRISCOLAIRE**

Pour la garderie, nous avons conservé l'organisation matérielle mise en place avant le confinement, mais nous avons instauré la pré-inscription depuis septembre pour mieux nous organiser : besoin de salles en plus ou différentes, besoin d'animateurs en plus. Un 3<sup>e</sup> groupe a été ouvert le jeudi soir chez les primaires face à la forte fréquentation depuis la rentrée. Les goûters sont aussi mieux adaptés aux effectifs et cette nouvelle organisation permet à

Beaucoup d'entre vous se plaignent du manque de bancs et de toilettes, nous en sommes conscients ; nous tenons à vous informer que ces aménagements ne sont plus à disposition par suite de vandalisme.

### Et pour la petite enfance

Vous nous avez souvent parlé de manque de place dans les crèches, de difficultés à trouver une assistante maternelle ... La Municipalité n'a pas la compétence de la petite enfance, c'est la MBA qui en a la gestion.

Dans le cadre de nos actions, **nous avons décidé de vous donner la parole et de collecter vos besoins** via le questionnaire ci-joint, nous ferons remonter les besoins à l'agglomération MBA et/ou nous pourrions apporter notre support pour l'installation de structure privée. N'hésitez pas à nous faire parvenir vos remarques et vos idées pour les jeunes : [enfance-jeunesse@larochevineuse-mairie.fr](mailto:enfance-jeunesse@larochevineuse-mairie.fr)

### **Les participants de la commission :**

Président : Robert LUQUET

Vice-président : Florence CHEVASSON

Membres Élus : Marie-Claude POTTIER, Sophie DUMONTEL, Laure SEYDOUX, Virginie THIVENT, Sonia BLONDEAU.

Membres extérieurs : Marie-Louise CANAVATE, Fabrice THERVILLE.

### La commission enfance jeunesse



Sonia de mieux prévoir les menus (gâteaux maison par exemple).

Je rappelle aux parents la possibilité de modifier à tout moment les pré-inscriptions à la garderie pour nous aider à mieux anticiper.

Nelly intervient à nouveau chaque mardi à la garderie maternelle dans le cadre du dispositif « lire et faire lire » de la Ligue de l'Enseignement. De petits groupes d'enfants profitent de sa passion des livres et des histoires.



# ENQUÊTE PETITE ENFANCE

Dans le cadre d'une étude et afin d'identifier vos besoins de garde pour la « petite enfance », la commission enfance jeunesse vous propose ce questionnaire, vous pouvez le retourner :

Par mail : [enfance-jeunesse@larochevineuse-mairie.fr](mailto:enfance-jeunesse@larochevineuse-mairie.fr)  
Par courrier en mairie à l'attention de la commission enfance jeunesse

**Réponse souhaitée avant le :  
15 janvier 2021**

**Combien d'enfant[s] de moins de 3 ans vivent au sein de votre foyer ?**

	- de 1 an	De 1 à 2 ans	+ de 2 ans
Nbre d'enfants			

**Lorsque vous avez des obligations et que vous ne pouvez pas vous occuper de votre ou vos enfant[s], comment le[s] faites-vous garder ?**

[Plusieurs réponses possibles]

MODE DE GARDE ACTUEL	- de 1 an	De 1 à 2 ans	+ de 2 ans
À domicile par les frères ou sœurs [plus âgés]			
À domicile par un proche [famille, ami, ...]			
À domicile par une nounou, baby-sitter, étudiante, ...			
Chez un proche [famille, ami, ...]			
Chez une assistante maternelle, une nounou			
À la crèche ou la halte-garderie			
Je ne le fais jamais garder			
Autre(s) mode(s) de garde, précisez :			

### À quel[s] moment[s] de la semaine avez-vous besoin d'une structure de garde ?

(Cochez toutes les cases horaires souhaitées)

	Pas ce jour-là	Avant 6h	6h-7h	7h-8h	8h-12h	12h-14h	14h-18h	18h-19h	19h-20h	Après 20h
Lundi	<input type="checkbox"/>									
Mardi	<input type="checkbox"/>									
Mercredi	<input type="checkbox"/>									
Jeudi	<input type="checkbox"/>									
Vendredi	<input type="checkbox"/>									

Y compris pendant les vacances :  Toussaint  Noël  Hiver  Printemps  Été

### Au-delà du service de garde, quel[s] autre[s] service[s] souhaiteriez-vous voir proposer ?

- Restauration le matin
- Restauration le midi
- Restauration le soir
- Transport
- Goûter
- Organisation d'événements (types anniversaires)
- Autre(s), précisez : .....

### Pour vous la garde idéale c'est : [assistante maternelle, crèche, les horaires, les prestations etc ...]

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Votre besoin [en nombre moyen de jours/an] :

NOM de famille [facultatif] : .....

### Souhaitez-vous être recontacté dans le cadre de cette étude ?

OUI  NON

Si oui, adresse mail : .....



L'aide aux devoirs lors de la garderie primaire est renouvelée cette année, même si cette nouvelle vague va perturber le fonctionnement. Je salue à nouveau l'engagement des bénévoles fidèles au poste tous les lundis et jeudis soir.

### CENTRE DE LOISIRS

L'accueil au centre de loisirs a été repensé pour répondre au protocole sanitaire actuel : les petits (3-6 ans) sont accueillis au centre de loisirs, les grands (6-12 ans) à la salle des fêtes. Cette organisation est valable les mercredis et pendant les vacances scolaires. Les enfants mangent et goûtent ensemble mais sans se mélanger.

Les vacances de Toussaint se sont achevées avec un thème prometteur qui a beaucoup plu aux enfants : « les bonbons en folie ! ». Les enfants ont réalisé des bonbons en gélatine et de la guimauve. Chaque jour les animatrices ont fait déguster à l'aveugle aux enfants des bonbons moins connus comme les petits pois lardons.



Nous ne pouvons pas aborder tout ce sucre sans parler des dents et de prévention. Les grands ont réalisé à ce sujet des affiches qu'ils ont présentées aux petits, sur les dents de lait, le dentifrice, la brosse à dents et... le dentiste ! Le musée du blé et du pain à Verdun sur le Doubs nous a accueilli le mardi pour un atelier de fabrication, chacun est reparti avec son petit pain.

Ce musée leur a tellement plu que les grands ont voulu faire des brioches le vendredi pour le goûter, savourées avec un chocolat chaud de saison !

**Les inscriptions pour les vacances de février débuteront le 11 janvier pour les Sorlinois, à vos tablettes !**

[centredeloisirs.laroche@gmail.com](mailto:centredeloisirs.laroche@gmail.com)



## → OXYVAL' ADOS

En cette année un peu particulière, le dispositif OXY'Val Ados n'a pas eu la possibilité de se développer, seules les vacances d'hiver et quelques soirées ont eu lieu. Il a été difficile pour le CLEM d'attirer un plus grand public adolescent, car seulement 6 jeunes ont participé aux différentes activités proposées.

Les jeunes ont tout de même pu participer à une sortie au Trampoline Park de Vinzelles, une enquête policière organisée par l'équipe d'animation, ainsi qu'à des soirées comportant un snacking et une animation ludique (jeux vidéo, loup garou...)

Le fonctionnement du dispositif est à l'étude par les communes de La Roche Vineuse, Milly-Lamartine et Bussières. Le CLEM vous communiquera l'évolution de ce dispositif pour 2021.

[clemados@gmail.com](mailto:clemados@gmail.com)

## → COMITÉ DE FLEURISSEMENT

Pour cette année compliquée liée à la COVID-19, les bénévoles du Comité de fleurissement après consultation des élus, ont décidé de limiter le fleurissement du village afin d'éviter les contacts que nécessite l'entretien des massifs.



Nettoyage par les bénévoles avant la Toussaint du Chemin de la Rochette (face au cimetière).



Fleurissement d'un mélange de bulbes à l'entrée du village.

La plantation de plantes annuelles a été maintenue uniquement dans les jardinières de la place du Chaucher, du massif de la mairie, de celui de Bussières ainsi que celui de Somméré.

Les conditions climatiques de ce printemps et de cet été avec des températures très élevées ne nous ont pas permis d'avoir de beaux massifs ; de plus la Préfecture a demandé l'arrêt complet de l'arrosage entraînant la perte de nombreux plants.

Dès le mois d'avril, le fleurissement du mélange de bulbes de la plantation de l'automne 2019 a été une réussite à l'entrée du village. Nous poursuivons nos achats puisque 400 bulbes viendront fleurir le rond-point devant la mairie ainsi que le massif de la Carriacques, le stade et l'entrée de l'église.

Le choix de graminées, d'arbustes et de plantes méditerranéennes a été retenu pour l'année 2021 car elles nécessiteront moins d'eau et seront pérennes.

Afin d'améliorer l'arrosage, des ollas (sorte de petites cruches en terre) vont être enterrées au pied de certains arbustes et graminées. L'essai porte sur nos pots orange, à généraliser suivant l'efficacité. Nous avons maintenu l'entretien des vivaces et divers massifs de façon épisodique, en respectant les conditions sanitaires demandées. Je voudrais remercier les bénévoles qui s'impliquent toujours autant et qui restent motivés malgré la baisse des effectifs.

**Cap sur un printemps et un été 2021 plus joyeux et plus colorés pour vous tous !**

Pour le comité de fleurissement > **Françoise PEREIRA**



# Les Syndicats

P.18	.....	RÉSIDENCE AUTONOMIE DE L'EAU VIVE
P.19	.....	GESTION DES DÉCHETS
P.20	.....	MÂCONNAIS-BEAUJOLAIS AGGLOMÉRATION
P.21/22	.....	SYNDICAT MIXTE DES EAUX DE LA PETITE GROSNE
P.23/24	.....	ASSAINISSEMENT

## → RÉSIDENCE AUTONOMIE DE L'EAU VIVE

17 communes du Mâconnais se sont groupées pour créer en 1984, un ensemble de 73 logements pour personnes âgées (Berzé-la-Ville • Berzé-le-Châtel • Bussières • Chevagny-les-Chevrières • Davayé • Fuissé • Hurigny • Igé • La Roche Vineuse • Milly-Lamartine • Pierreclos • Prissé • Serrières • Sologny • Solutré • Vergisson • Verzé).

Cette maison possède de nombreux services mis en place pour aider, accompagner le plus longtemps possible les résidents tout en privilégiant la qualité du cadre de vie.

Le Syndicat Intercommunal assure la gestion des logements et des services dédiés aux résidents : assistance par un système d'appel Bip, repas du midi au restaurant de la résidence, service de laverie et de nombreuses animations (gymnastique, ateliers manuels, courses en grande surface...).

La Résidence Autonomie de l'Eau Vive se veut ouverte sur l'extérieur et sécurisante à l'intérieur.

Qualité des services, propreté, respect pour les résidents, gentillesse et compréhension sont les points forts de cette réalisation destinée à être un lieu de vie pour nos aînés.

### Établissement non médicalisé.

**Des services sont à la disposition des résidents.**

- Assistance 24/24 avec un bip
- Restauration tous les midis tous les jours de l'année et une soupe pour le soir
- Bibliothèque
- Lingerie
- Soins assurés par les praticiens libéraux de votre choix.
- Passage d'une pédicure toutes les 5 semaines
- Cours de gymnastique douce
- Aide aux courses

### **LES ANIMATIONS**

Loto, atelier tablette numérique, atelier mémoire, jeux de société, belote, scrabble et club tous les jeudis après-midi ainsi que des après-midi récréatifs animés par des chanteurs et musiciens.

### Tarifs par mois par personne :

TARIFS*	T.1	T.2	T.3
Loyer	283 €	364 €	414 €
Charges	38 €	47 €	51 €
<b>Sous-total</b>	<b>321 €</b>	<b>411 €</b>	<b>465 €</b>
Assistance	156 €	156 €	156 €
30 repas	345 €	345 €	-
60 repas	-	-	651 €
<b>Total</b>	<b>822 €</b>	<b>912 €</b>	<b>1272 €</b>

\* (Applicables au 1<sup>er</sup> janvier 2021)



### **RÉSIDENCE AUTONOMIE DE L'EAU VIVE**

629, route du Hameau de l'Eau Vive  
71960 la Roche Vineuse

Tél. : 03 85 36 63 40 - Fax : 09 79 71 88 02  
accueil@ra-eauvive.fr

ou contactez votre Mairie membre du Syndicat Intercommunal de l'Eau Vive

## → GESTION DES DÉCHETS : QUELQUES REPÈRES PRATIQUES

La collecte et le traitement des déchets sont assurés par les services de Mâconnais Beaujolais Agglomération.

### LES ORDURES MÉNAGÈRES

La collecte est effectuée une fois par semaine, le mercredi. Les déchets doivent être déposés en sacs bien fermés dans des bacs normés (XP H96-114), en vente à la direction des déchets de MBA et dans les commerces de bricolage.

### LE TRI

Le verre (pot, bouteille et bocaux uniquement), les emballages et les papiers cartons ne doivent pas être jetés dans les ordures ménagères. Ils sont valorisables. Vous pouvez les déposer dans l'un des 7 points d'apport volontaire mis à votre disposition sur la commune, en respectant les consignes :

- Chemin du Gros Mont
- Sur le parking du stade de foot
- Chemin du Champ de Foire
- Sur le parking de la salle des fêtes
- Route de Somméré
- Lieu-dit « Le Verdier »
- À la déchèterie

### LES DÉCHÈTERIES

Les déchèteries les plus proches :

- **Déchèterie de La Roche Vineuse**  
Ouverture le lundi, mercredi, vendredi et samedi de 8h à 12h (dernier dépôt à 11h45) et de 14h à 17h30 (dernier dépôt à 17h15).
- **Déchèterie de Mâcon (La Grisière)**  
Ouverture du lundi au samedi de 8h à 12h et de 14h à 17h30 et le dimanche matin de 9h à 12h d'avril à octobre **UNIQUEMENT**.

**Vous avez néanmoins accès à toutes les déchèteries du territoire.**

#### POUR S'INSCRIRE EN DÉCHÈTERIE

Rendez-vous sur : **mb-agglo.com**  
Téléchargez, complétez et renvoyez la plaquette d'inscription ou inscrivez-vous directement en ligne.

*Des plaquettes d'inscription sont également disponibles en déchèterie. Demandez-les au gardien.*

#### Pour tout renseignement :

Direction des déchets : 03 85 38 44 39  
ou environnement@mb-agglo.com



le p'tit fournil  
la roche vineuse  
03 85 37 70 68  
www.leptitfournil.com



Vente - Dépannage  
Particuliers - Professionnels  
A Domicile - Au Magasin

**NOVA**  
**INFORMATIQUE**

13 Avenue de la gendarmerie Du lundi au vendredi  
71850 CHARNAY LES MACON 10h30-12h30 et 14h-19h  
03 85 22 05 19 www.Nova-Si.com

# → MÂCONNAIS-BEAUJOLAIS-AGGLOMÉRATION

Le site internet de MBA est accessible à l'adresse suivante : <http://mb-agglo.com/>  
Chacun a ainsi accès aux comptes-rendus, délibérations et enregistrements sonores des conseils communautaires. Depuis les élections, le Conseil Communautaire s'est installé et 3 conseils se sont tenus. Vous trouverez ci-joint la liste des principales décisions :



**Mâconnais-Beaujolais  
AGGLOMÉRATION**

## → Élection du Président :

Jean-Patrick Courtois élu par 58 voix, Eve Comtet-Sorabella Conseillère de Mâcon 12 voix, Vincent Faguet Senozan 1 voix, 6 bulletins blancs ou nuls.

## → Élection des vice-présidents :

Vice président	Compétences	Candidats	Résultat
Premier vice-président	Administration générale et Petite Enfance	Michelle JUGNET	15 Blancs 61 M Jugnet
Deuxième vice-président	Urbanisme et Aménagement de l'espace communautaire	Gérard COLON Vincent FAGUET	4 Blancs 45 G Colon 28 V Faguet
Troisième vice-président	Attractivité du territoire, Développement économique, Innovation Aménagt numérique	Christine ROBIN	15 Blancs 62 Ch Robin
Quatrième vice-président	Finances et Commande publique	Dominique DEYNOUX	10 Blancs 67 D. Deynoux
Cinquième vice-président	Enseignement supérieur et Relations avec les Universités	Florence BATTARD	16 Blancs 61 F Battard
Sixième vice-président	Ressources Humaines, et Instances sociales	Jean-François COGNARD Brigitte DARMEDRU	5 Blancs 51 JF Cognard 21 B Darmedru
Septième vice-président	Mobilités durables et Transition énergétique	Claude CANNET Rida BEN SALAH	5 Blancs 52 C Cannet 20 R Ben Salah
Huitième vice-président	Eau, Assainissement et Gestion des Milieux Aquatiques	Hervé CARREAU Dominique JOBARD	3 Blancs 52 H Carreau 22 D Jobard
Neuvième vice-président	Politique de la ville, Démocratie participative, Culture	Véronique-Laure VERRAEST	17 Blancs 60 VL Verraest
Dixième vice-président	Collecte et valorisation des déchets	Gilles JONDET	12 Blancs 65 G Jondet
Onzième vice-président	Enjeux climatiques et environnementaux	Josiane CASBOLT Gabriel SIMEON	3 Blancs 57 J Casbolt 17 G Siméon
Douzième vice-président	Viticulture, Oeunotourisme et Cité des Vins	Jérôme CHEVALIER	16 Blancs 61 G Chevalier
Treizième vice-président	Habitat et Gens du voyage	Patrick BUHOT Eve COMTET-SORABELLA	6 Blancs 53 P Buhot 18 E C Sorabella
Quatorzième vice-président	Tourisme et Sites classés Jean-Claude LAPIERRE	Jean-Claude LAPIERRE	12 Blancs 65 JC Lapierre
Quinzième vice-président	Equipements sportifs communautaires et Relations avec les organismes sportifs	Jacques DOUSSOT Eric FAURE	3 Blancs 50 J. Doussot 24 E. Faure

## → Autres délibérations de mise en place du mandat 2020-2026 :

Règlement intérieur, délégations au Président et au bureau, indemnités, désignations dans les organismes extérieurs ...

### CONSEIL DU 23 JUILLET 2020

- Rapport de développement durable 2019
- Comptes administratifs 2019 et budgets 2020. Citons le budget principal de MBA : 79,3 millions d'€ dont 26,7 en investissement
- Tarifs 2020 (Transports, assainissement, Conservatoire, piscines...)
- Subventions 2020\*.

### CONSEIL DU 15 OCTOBRE 2020

- Transfert du Théâtre à MBA
- Rapports d'activités des Transports, des ZAC, des RPQS Eau et Assainissement, de la politique de la Ville, du PETR
- Règlements et attributions de fonds de concours aux communes et aide à l'acquisition de vélo à destination des particuliers.

Le délégué de La Roche Vineuse à MBA

> **Dominique JOBARD**

\* Ces dossiers favorables au développement économique et à la création d'emplois ont été adoptés à l'unanimité

# → SYNDICAT MIXTE DES EAUX DE LA PETITE GROSNE



## MAINTIEN DU SYNDICAT

La loi N°2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République (loi NOTRe) attribue, à titre obligatoire la compétence « Eau » aux communautés de communes et d'agglomération à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2020.

La loi du 3 août 2018 a autorisé le report de cette prise de la compétence « Eau » jusqu'au 1<sup>er</sup> janvier 2026 si 1/4 des communes membres des communautés de communes délibèrent en ce sens. Cette possibilité de report n'a pas été offerte aux communautés d'agglomération.

Les communautés de communes de Saône-Beaujolais et Saint-Cyr - Mère Boitier ont repoussé la prise de compétence eau.

Par conséquent, au 1<sup>er</sup> janvier 2020, Mâconnais Beaujolais Agglomération, autorité responsable de l'exercice de la compétence « Eau » sur tout son territoire, est devenue membre du syndicat en lieu et place des 15 communes membres de son territoire en application du mécanisme de la représentation-substitution.

## Le Syndicat intercommunal devient mixte fermé et est composé de quatre collectivités membres :

- La communauté Mâconnais-Beaujolais Agglomération (MBA)
- La commune de Cenves (69)
- La commune de Pierreclos
- La commune de Serrières

La nouvelle dénomination de l'ex-SIEPG devient : Syndicat mixte des eaux de la Petite Grosne (SMEPG).

MBA a fait le choix de ne pas se retirer du SMEPG sur la durée du présent mandat 2020-2026. L'eau potable continuera donc à être gérée par le Syndicat de la Petite Grosne jusqu'en 2026.

## TRAVAUX EN COURS

**Cette année 2020, sur le territoire de notre commune, le Syndicat des Eaux de la Petite Grosne a renouvelé ou va renouveler les canalisations dans les quartiers suivants :**

→ Canalisation 60 mm au Gros Mont sur 760 ml : 180 000 € HT

→ Grosse canalisation 300 mm alimentant le Clunysois (Route de Bussières aux tennis 800 ml) : 275 000 € HT

• Canalisation maîtresse 125 mm dans la galerie sous la RCEA et le TGV 90 ml : 71 000 € HT

Rappelons que ces travaux de renouvellement sont indispensables si nous voulons continuer à être en mesure de distribuer l'eau à la population. Comme toutes les réalisations humaines, les canalisations vieillissent et finissent par percer. Cela nécessite beaucoup d'interventions onéreuses, de la perte d'eau potable et, à terme si nous n'y prenons pas garde, l'impossibilité d'acheminer l'eau potable.

Nous renouvelons ainsi annuellement 1 à 2 % des 300 km de notre réseau de distribution ... ce qui suppose que les canalisations que nous posons dureront 50 à 100 ans ce qui n'est pas toujours certain.

## Rapport sur le Prix et la Qualité du Service

Les collectivités gérant un Service Public d'Intérêt Commercial (SPIC - Eau Potable, Assainissement, Collecte et traitement des ordures...) doivent produire chaque année un Rapport sur le Prix et la Qualité du Service (RPQS). Cette obligation répond à un souci de transparence et d'information des usagers.

Ce rapport est approuvé par le Comité du Syndicat. Il est présenté aux Conseils Municipaux des communes desservies et il est tenu à la disposition du public. Le RPQS 2019 du Syndicat des Eaux de la Petite Grosne qui regroupe 18 communes a été approuvé lors du Comité Syndical du 16 septembre 2020.

Les données principales sont les suivantes :

# → SYNDICAT MIXTE DES EAUX DE LA PETITE GROSNE (suite)



PARAMÈTRES	2018	2019
Nombre d'abonnés	5 892 abonnés	6 001 abonnés
Volume facturé aux abonnés	727 173 m <sup>3</sup>	735 727 m <sup>3</sup>
Longueur du réseau	301,6 km	300,4 km
Longueur renouvelée	2,09 km de canalisations	1,86 km de canalisations
Taux de renouvellement	1,3%	1,3%
Rendement du réseau	86,3%	91,7%
Prix global (prix TTC, abonnement compris réparti sur un volume de 120 m <sup>3</sup> )	2,54€ par m <sup>3</sup>	2,54€ par m <sup>3</sup>
Conformité de l'eau distribuée	100% des analyses bactériologiques 94,7% des analyses, physico-chimiques (17 analyses)	100% des analyses bactériologiques 100% des analyses, physico-chimiques <sup>(1)</sup> (19 analyses)
Encours de la dette du syndicat	12 658 €	0 €

Remarques :

<sup>(1)</sup> Toutes les analyses réalisées sur notre réseau de distribution sont conformes. Il faut néanmoins préciser que la conformité indiquée porte uniquement sur les paramètres analysés en distribution. Des analyses beaucoup plus complètes sont faites sur l'eau produite par le Syndicat de Saône-Grosne auquel nous achetons la totalité de notre eau. Ces analyses sur l'eau produite concernent en effet près de 500 molécules de pesticides. Ces analyses du SAE Saône-Grosne ont montré quelques non-conformités depuis le 29 août 2018 avec un dépassement de la limite de qualité de 0,100 µg/L pour une molécule nouvellement recherchée par l'ARS depuis juin 2018 : l'ESA métolachlore. Cette molécule est un métabolite (sous-produit de dégradation) de molécule mère de type herbicide employé en grandes cultures : le métolachlore. Un suivi analytique renforcé du contrôle sanitaire habituel a donc été mis en place par l'ARS.

Les analyses réalisées depuis montrent deux nouveaux dépassements de la limite de qualité pour l'ESA métolachlore avec une valeur de 0,109 µg/L le 20 mars 2019 et 0,116 le 25 septembre 2019. Ces dépassements restent toutefois très modestes par rapport à la norme de 0,100 µg/L.

La limite de qualité de 0,100 µg/L « n'est pas fondée sur une approche toxicologique et n'a donc pas de signification sanitaire » comme le rappelle l'instruction de la Direction Générale de la Santé 2010/424 du 9 décembre 2010. Cette même instruction indique que l'ANSES (Agence Nationale de Sécurité Sanitaire de l'Alimentation de l'Environnement et du Travail) a été saisie en vue d'une évaluation des risques sanitaires et de l'établissement de valeurs sanitaires maximales dites Vmax.

Cette même instruction indique enfin que « l'ANSES » estime ainsi que l'ingestion pendant la vie entière d'une eau contenant un pesticide à une concentration inférieure ou égale à la valeur sanitaire maximale (Vmax) n'entraîne, sur la base des critères toxicologiques retenus et en l'état actuel des connaissances, aucun effet néfaste pour la santé ».

Concernant l'ESA métolachlore, l'ANSES a déterminé une valeur sanitaire de 510 µg/L dans son avis du 2 janvier 2014.

La concentration retrouvée sur ce pesticide est donc non-conforme vis-à-vis de la limite de qualité définie par la réglementation mais reste donc très inférieure à la valeur sanitaire Vmax (4 400 fois moins élevée pour l'analyse la plus contaminée : 25 septembre 2019).

Par conséquence, la présence de cette molécule, à des concentrations légèrement supérieures à la limite de qualité, ne constitue pas un risque pour la santé sur la base des éléments d'évaluation de l'ANSES et des instructions de la Direction Générale de la Santé.

Les données des exercices antérieurs sont disponibles sur le bulletin municipal de décembre de l'année suivant l'exercice en question.

Un Observatoire des Services Publics d'Eau et d'Assainissement (SISPEA) a été instauré pour permettre à tous les citoyens d'accéder aux données de toutes les collectivités de France par un portail Internet : <http://www.services.eaufrance.fr/>.

**Le Président du SME de la Petite-Grosne**  
> **Dominique JOBARD**

## FIN DU SYNDICAT D'ASSAINISSEMENT DE LA VALLEE DU FIL

**Comme pour la compétence Eau potable, « l'Assainissement » a été transféré aux communautés par la loi NOTRe.**

Toutefois, pour l'assainissement, la situation est très différente de celle de l'eau potable. Le Syndicat du Fil était la seule collectivité compétente en assainissement, dont le territoire comportait une commune n'appartenant pas à MBA : Berzé-le-Châtel pour 22 abonnés.

MBA a souhaité mettre en place un service unique compétent pour les 39 communes de son territoire. Berzé-le-Châtel a donc demandé à quitter le SIA de la Vallée du Fil qui s'est ainsi retrouvé totalement englobé dans MBA.

L'arrêté préfectoral du 22 octobre 2019 a prescrit la dissolution du SIA du Fil au 31 décembre 2019. Notre service d'assainissement est donc transféré à MBA depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2020.

Véronique Dufêtre, notre technicienne, a rejoint MBA dès janvier 2020. Elle continue de s'occuper de notre secteur plus un certain nombre d'autres communes du nord du territoire de MBA. Financièrement, les factures d'assainissement seront assujetties à la TVA (10%) car MBA est assujettie à la TVA ce qui n'était pas le cas du SIA du Fil.

En conséquence, la facture des abonnés aurait donc du augmenter de 10 % mais un accord a été passé avec MBA fin 2019 pour baisser nos tarifs de base de 7 % de telle sorte qu'après application de la TVA, la facture des abonnés n'augmente que de 3 % (voir encart « Tarifs » ci-contre).

## TRAVAUX EN COURS STATION D'ÉPURATION DE LA ROCHE VINEUSE

Le projet de remplacement de la lagune d'épuration devenue insuffisante par une station d'épuration est à l'étude depuis plusieurs années.

La première lagune a été curée à l'été 2020 pour permettre la réalisation du chantier de construction de la station.

Fin 2019 le dernier acte du SIA du Fil fut la passation du marché de construction de la station d'épuration avec le groupement d'entreprises BP2E - RENAUD DUBY - ZIEGER TP - Atelier Triangle pour le montant de 2 374 350€.

Le plan de principe de la nouvelle station est donné page suivante.

Le chantier a pris du retard, la police de l'eau ayant interdit la vidange de la lagune pendant l'étiage du Fil qui fut très sévère lors de l'été 2020.

**Le chantier a enfin débuté début octobre 2020.**

## RAPPORT SUR LE PRIX ET LA QUALITE DU SERVICE

Le RPQS 2019 du Syndicat d'Assainissement de la Vallée du Fil a été établi par MBA (Le SIA n'existe plus) et approuvé au conseil communautaire le 15 octobre 2020.

TARIF DE L'ASSAINISSEMENT 2019 et 2020		
Année	2019 (SIA du Fil)	2020 (MBA)
Part fixe	72€ par an	66€ par an
Part variable	0,90€/m <sup>3</sup>	0,85€/m <sup>3</sup>
Redevance Agence de l'eau	0,15€/m <sup>3</sup>	0,15€/m <sup>3</sup>
TVA	0 %	10 %
Facture TTC pour 120 m <sup>3</sup>	198€	204,60€

Les données principales sont les suivantes (voir tableau page suivante).

> **Dominique JOBARD**

## → ASSAINISSEMENT (suite)

PARAMÈTRES	2018	2019
Nombre d'abonnés de l'assainissement collectif	1 839 abonnés	1 830 abonnés
Volume facturé aux abonnés	151 488 m <sup>3</sup>	150 000 m <sup>3</sup>
Longueur du réseau	57,8 km	57,8 km
Taux de desserte (nombre d'abonnés/nombre de logement de la zone d'assainissement collectif)	98,76 %	99,13 %
Prix global (prix TTC, abonnement compris réparti sur un volume de 120 m <sup>3</sup> )	1,650 € par m <sup>3</sup>	1,705 € par m <sup>3</sup>
<p><b>Performance des lagunes</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Pour les moyennes du Syndicat,</b> les valeurs correspondent aux performances habituelles mesurées depuis 2008 sur les bilans d'auto-surveillance des 6 stations d'épuration du Syndicat.</li> <li>• <b>Pour les valeurs de la Roche Vineuse,</b> les taux indiqués correspondent à la moyenne des 2 bilans d'auto-surveillance réalisés sur notre station au cours de l'année considérée.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Élimination de la DBO<sub>5</sub><sup>(*)</sup></b> Moyenne Syndicat : 91 % la Roche Vineuse : 60 %</li> <li>• <b>Élimination de la DCO<sup>(*)</sup></b> Moyenne Syndicat : 80 % la Roche Vineuse : 28 %</li> <li>• <b>Élimination des MES<sup>(*)</sup></b> Moyenne Syndicat : 82 % la Roche Vineuse : 31 %</li> <li>• <b>Élimination de l'azote</b> Moyenne Syndicat : 60 % la Roche Vineuse : -27%</li> <li>• <b>Élimination du phosphore</b> Moyenne Syndicat : 42 % la Roche Vineuse : -129 %</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Élimination de la DBO<sub>5</sub><sup>(*)</sup></b> Moyenne Syndicat : 91 % la Roche Vineuse : 98 %</li> <li>• <b>Élimination de la DCO<sup>(*)</sup></b> Moyenne Syndicat : 80 % la Roche Vineuse : 95 %</li> <li>• <b>Élimination des MES<sup>(*)</sup></b> Moyenne Syndicat : 83 % la Roche Vineuse : 84 %</li> <li>• <b>Élimination de l'azote</b> Moyenne Syndicat : 60 % la Roche Vineuse : 73%</li> <li>• <b>Élimination du phosphore</b> Moyenne Syndicat : 43 % la Roche Vineuse : 70 %</li> </ul>
Encours de la dette du syndicat	32 862 €	20 087 €
Nombre de logements en assainissement non collectif	162 installations	203 installations
Taux de conformité des installations non collectives contrôlées	71,72 %	72,13 %
Redevance annuelle ANC	15 € par an	15 € par an

(\*) DBO<sub>5</sub> : pollution biodégradable - DCO : pollution totale - MES : Matières en suspension





# Les Associations

P.26	ADMR
P.27	S.S.I.A.D.
P.29	A.P.V.L.C.
P.29	ATELIER DU BOUT DU MONDE
P.30	BADMINTON / TENNIS
P.30	BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE
P.31	LES CARRIÈRES DE LA LIE
P.32	COMITÉ DE JUMELAGE
P.33	DOJO SORLINOIS
P.33	AMICALE DES BOULES
P.34	DON DU SANG
P.35	ÉCOLE DE MUSIQUE DU VAL LAMARTINIEN
P.36	FOOTBALL CLUB DE LA ROCHE VINEUSE
P.37	GYMNASTIQUE VOLONTAIRE
P.38	LES RANDONNEURS DU VAL LAMARTINIEN
P.39	SOCIÉTÉ DE CHASSE
P.39	LE SOU DES ÉCOLES
P.40	VILLAGE ET ENVIRONNEMENT

## → ADMR

### LE SERVICE D'AIDE À DOMICILE AU CŒUR DES SOLIDARITÉS ...



Le mot «solidarité» dérive du terme latin « obligatio in solidum » qui, en droit romain, signifiait devoir social, obligation communautaire, c'est-à-dire les responsabilités de l'individu dans une collectivité à laquelle il appartient.

La solidarité évoque certaines valeurs humanistes telles que l'altruisme, la générosité, l'entraide et la présence. Le confinement imposé par l'épidémie COVID implique pour l'Association ADMR de La Roche Vineuse de s'organiser pour assurer la présence et le service auprès de personnes âgées, isolées et de moins en moins autonomes.

#### Comment relever ce défi ? Comment s'inscrire dans un réseau solidaire ?

- En définissant les priorités - la préférence a été donnée aux soins d'hygiène, à la préparation des repas et aux courses
- En s'inscrivant dans une filière de soins – accueillir des personnes sortant de l'hôpital ou de centres de rééducation
- En se mettant en synergie avec les familles des personnes aidées – parfois assurer une présence du fait de l'éloignement de proches
- En collaborant avec les professionnels de soins : infirmier(e)s libéraux, Service de Soins Infirmiers (SSIAD)
- En instaurant un suivi téléphonique des personnes pour percevoir l'évolution de leurs besoins et des réponses à apporter.

Les salariés et les bénévoles se sont beaucoup investis pour assurer la continuité dans ce contexte « à risque » et rester solidaires du corps social ... Mais l'Association a aussi beaucoup reçu ...

- Maintien de la confiance des personnes accompagnées et de leurs familles
- Masques lorsque ceux-ci étaient rares de la part de donateurs variés et parfois éloignés
- Bienveillance des pharmaciens locaux qui ont à cœur de fournir dès réception les gels hydro alcooliques tant attendus.

**En conclusion, la solidarité est une notion d'exigence : « mettre l'humain » au cœur des priorités du moment mais aussi c'est, aussi, la mise en complémentarité de toutes les intentions de chacun d'entre nous pour les priorités du moment ...**

Pour continuer notre mission nous recrutons du personnel d'intervention : Aides à domicile, auxiliaires de vie sociale, contrats en CDI à temps partiel, une formation en interne est dispensée. Ce travail riche en contacts humains apporte la satisfaction de se sentir utile. Nous souhaitons également accueillir de nouvelles personnes pour renforcer l'équipe de bénévoles. Quel que soit le temps dont vous disposez vous pourrez partager une expérience enrichissante en fonction de vos attentes et de vos connaissances tout en agissant pour le développement local.

#### Le Bureau de l'Association

**Que vous soyez à la recherche d'un emploi ou intéressés par le bénévolat n'hésitez pas à nous contacter.**

**MAISON DES SERVICES ADMR**  
4 route de Cluny  
71960 LA ROCHE VINEUSE  
Tél. : 03 85 37 77 11  
Mail : [info.larochevineuse@admr.org](mailto:info.larochevineuse@admr.org)

## → SSIAD

Le Service de Soins Infirmiers A Domicile du Mâconnais Sud est une association loi 1901, créée le 27 juillet 1992, adhérent à la fédération ADMR de Saône-et-Loire.



Le SSIAD intervient sur 28 communes dont votre commune et a une capacité de 39 patients maximum. Afin d'apporter une réponse personnalisée aux patients, une équipe de 9 aides-soignantes se relaie 7 jours sur 7 avec l'appui d'une infirmière et d'une infirmière coordinatrice.

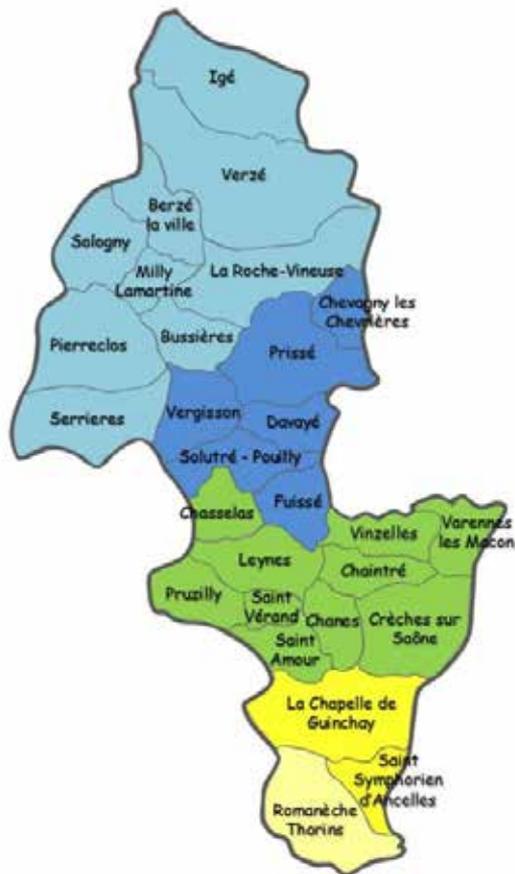
**Dans le but de contribuer au maintien à domicile, le SSIAD a pour mission d'assurer les soins d'hygiène et de confort ainsi que certains soins infirmiers techniques.**

La prise en charge des patients n'est possible que si elle répond aux critères cumulatifs, définis par l'Agence Régionale de Santé.

Sur prescription médicale et dans la limite des places autorisées, sont ainsi admises en SSIAD :

- Les personnes âgées de 60 ans et plus, malades ou dépendantes (Une priorité sera portée sur les personnes isolées et en GIR 1 ou GIR 2.)
- Les personnes adultes de moins de 60 ans en situation de handicap

**Une inscription sur la liste d'attente est nécessaire** et sera validée par une évaluation à domicile réalisée par l'infirmière afin de déterminer le degré de dépendance, les attentes et les besoins de la personne.



Le SSIAD travaille en partenariat avec les infirmiers libéraux, les services d'aides à domicile, le Resoval, la Maison Locale d'Autonomie, les résidences autonomie, l'école d'infirmiers et d'aides-soignants, l'HAD, la Maison de Santé de Crêches-sur-Saône ...

### CONTACT POUR PLUS DE RENSEIGNEMENTS

Amandine LAPALUS  
Infirmière Coordinatrice  
50, rue de la Brancionne  
71 680 Crêches-sur-saône  
Tél. : 03 85 37 46 31  
Mail : ssiad.creches@orange.fr





**bprim**

Création  
Graphisme  
Imprimerie

**Création**  
graphique  
**Impression**  
production  
**Multimédia**  
numérique

**bprim**  
Immeuble le Saint-Amour  
Espace Entreprises  
71000 Mâcon  
Tél. 03 85 32 66 02  
[www.bprim.com](http://www.bprim.com)   



**RGE**  
QUALIBAT

**FABIEN DUPONT**  
**CHARPENTE**

CHARPENTE-COUVERTURE-ZINGUERIE-ÉTANCHÉITÉ

Tél : 06 10 27 51 89 [fabiencharpente@orange.fr](mailto:fabiencharpente@orange.fr)  
Moulin Garnier - 71960 LA ROCHE VINEUSE

**PLATRERIE PEINTURE**  
**SABLAGE**  
**PEINTURE INDUSTRIELLE**



**DUPONT S.A.S.**  
Franck - Benoît  
71960 La Roche Vineuse  
Tél : 03 85 35 74 88  
Fax : 03 85 35 74 67

E-mail : [dupont.sas@orange.fr](mailto:dupont.sas@orange.fr) Site : [www.franck-dupont.com](http://www.franck-dupont.com)

## → APVLC

### ASSOCIATION DE PROTECTION DU VAL LAMARTINIEN ET DU SITE DE CLUNY

**Pour l'APVLC, 2020 a été une année au ralenti. Compte tenu de la pandémie du coronavirus, des nombreuses actions ont dû être annulées ou reportées. Plus particulièrement nous avons dû annuler notre Assemblée Générale prévue en mai au moment du confinement.**

Malgré tout, nous avons pu mener à bien deux réunions importantes.

Fin juillet, une réunion à la Préfecture de Mâcon où nous avons pu présenter notre Association au nouveau Secrétaire Général qui a pris ses fonctions en octobre 2019, et faire les point sur nos principaux dossiers : RCEA, TGV de Cluny, transition énergétique, antennes relais (5G) ...



Fin septembre, dans le cadre de contacts réguliers, une réunion à Dijon avec la DREAL (Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement) pour faire le point sur les travaux de la RCEA.

Il s'agit pour l'APVLC de veiller à ce que l'élargissement à 2\*2 voies soit accompagné de protections sonores pour les riverains impactés.

Nous avons pu constater avec satisfaction que des mesures importantes sont prises.

Pour le bureau de l'APVLC > J. BØVING

## → ATELIER DU BOUT DU MONDE SCULPTURE

**L'année 2019-2020 a été brutalement interrompue par la mesure de confinement décrétée le 19 mars. Nous avons aussi décidé en même temps de cesser les activités de groupe.**

De ce fait, nous n'avons pas pu mettre en place notre exposition annuelle prévue en mai.

Pour cette rentrée, après concertation avec tous les adhérents, nous avons mis au point un protocole sérieux prenant en compte la distanciation physique, la désinfection des tables et des outils et le port du masque obligatoire.

Notre local étant petit, seuls cinq membres de l'association sont autorisés à l'intérieur. Les autres peuvent éventuellement travailler dehors.

Nous ouvrons 4 demi-journées par semaine, du lundi au jeudi de 14 heures à 17 heures.

Il sera difficile cette année d'intégrer de nouveaux venus. Mais si quelqu'un veut tenter l'aventure, nous pensons qu'il sera possible de jouer avec les possibilités extérieures. La porte n'est donc pas complètement fermée.



Nous terminerons par une pointe de tristesse : notre ancien atelier rasé, c'est toute une période qui s'efface.

Pour l'équipe,  
La Présidente > C. Cartaut  
La Secrétaire > F. Lagrange  
Le Trésorier > J. Weber

## → ASSOCIATION **BADMINTON-TENNIS**

Que vous soyez débutants ou expérimentés, n'hésitez pas à vous joindre à nous pour partager des moments aussi conviviaux que sportifs.

→ **Badminton** : lundi 18h et jeudi 20h à la Sorlinoise

→ **Tennis** : pratique libre  
Inscriptions possibles (badminton et/ou tennis) tout au long de l'année.

L'association déplore malheureusement le manque de civisme de certain(e)s qui ne payent pas leur adhésion annuelle de tennis et gardent la clé des terrains. Pour rappel, sans cette adhésion, l'association ne peut pas entretenir correctement les terrains de tennis, terrains qui peuvent notamment être l'objet de détériorations volontaires.

Le Bureau de l'Association



### VOUS POUVEZ NOUS CONTACTER SUR :

Notre adresse mail :

**badminton.larochevineuse@orange.fr**

Notre compte Facebook :

**Badminton La Roche Vineuse**

## → **BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE**

Depuis la rentrée de septembre, la bibliothèque de La Roche Vineuse a repris ses horaires habituels d'ouverture au public, bien entendu avec toutes les mesures sanitaires et tous les gestes protecteurs spécifiques :

- **Lundi** : de 17h30 à 19h
- **Mercredi** : de 10h à 11h30 et de 14h à 18h
- **Samedi** de 14h à 16h
- **Vacances scolaires** :  
**Mercredi** de 14h à 16h30

Nous aurons toujours grande joie à vous accueillir dans la meilleure sécurité possible. LIRE est une façon de voyager sans risques et cela coûte beaucoup moins cher ! « **N'ayez pas peur** » venez à la bibliothèque.

En ce moment, une petite exposition sur les cadoles de la commune est consultable en bibliothèque aux heures d'ouverture, en partenariat avec l'association « Village et Environnement ». Compte tenu de la situation sanitaire, malheureusement nous n'envisageons pas d'autres animations pour l'instant.



Par contre, nous avons effectué nos derniers achats, ceux-ci sont à votre disposition sur les rayonnages « nouveautés ». Le 20 octobre dernier, nous avons changé tous les ouvrages prêtés par la BDSL, ce qui offre à tous les lecteurs jeunesse et adulte un plus large choix dans tous les domaines.

### INFORMATION

ONG Bibliothèques sans frontières :  
Chaque matin, sur une radio du service public, le journaliste Augustin Trape-nard nous fait partager, entre autres faits culturels, son amour des mots, des livres et de leurs auteurs. Il est également le parrain de l'ONG Bibliothèques sans frontières. Chaque année cette ONG organise une grande collecte de livres (cette année c'était du 18 septembre au 8 octobre) dans les 180 magasins FNAC de France. Cela peut venir en complément à la « Ressourcerie » lors de vos prochains tris.

La Présidente de l'association pour le fonctionnement de la bibliothèque municipale > **Odile REYNARD**

## → LES CARRIÈRES DE LA LIE

Ce début d'année 2020 a été marqué par de nombreux bouleversements au sein de l'association.



Nous restons sidérés par le décès brutal d'Edouard BIETH. Adhérent de la première heure, il nous a jusqu'en février dernier accompagné dans toutes nos réalisations. Il était un passionné qui savait captiver son public lors des visites guidées. Tout le monde se souviendra de son sourire, de sa gentillesse.

Par ailleurs, Jean TISSIER qui a assumé pendant plus de 10 ans les fonctions de président, a confirmé son souhait de se retirer de ce poste. Nous le remercions pour sa disponibilité et pour son dynamisme. Il a su mener des projets audacieux au sein de notre petite association comme le sentier découverte et le four tuilier.

**Le Conseil d'Administration a donc été renouvelé lors de l'Assemblée Générale en juin dernier :**

Présidente : M<sup>me</sup> Rachel DUPERRIER

Président honoraire : M. Jean TISSIER

Trésorier : M. Frédéric DAUBAS

Trésorier adjoint :

M<sup>me</sup> Elisabeth DE BOISSET

Les 20 et 21 septembre derniers, l'association a participé aux Journées européennes du patrimoine.

Ces journées ont été riches en échanges. Les visiteurs ont pu contribuer à la construction de la tuilerie gallo-romaine et ne manqueront pas d'assister à la future cuite du four début 2021.

### CHERCHONS BENEVOLES de 9 à 79 ans !

Souhaitant valoriser le patrimoine de sa commune, éventuellement passionnés de botanique ou d'histoire, un peu bricoleurs, aimant les activités en plein air. Rendez-vous aux Carrières de La Lie, les samedis après-midi à 14h.

La Présidente,  
> Rachel DUPERRIER



## → COMITÉ DE JUMELAGE

Avec l'épidémie du coronavirus nous vivons tous une période particulièrement difficile. Nous avons dû annuler en 2020 les différentes animations de notre association (randonnée, vide-greniers, ...).

Mais nous restons positifs et savons que nous retrouverons nos amis italiens et poursuivrons nos relations d'amitié créées avec les habitants de la Valsassina.

Notre Assemblée Générale n'aura pas lieu comme d'habitude. Notre bilan moral et notre bilan financier seront validés électroniquement.

Nous avons déjà prévu pour 2021 quelques animations pour les membres de l'association : ballade autour de la Roche de Solutré le 27 mars, randonnée le 13 juin.

Le séjour en Italie quant à lui est reporté à 2022 du fait de la crise sanitaire.

En attendant des jours meilleurs, nous nous remémorons l'accueil chaleureux et la gentillesse de nos hôtes lors de nos séjours en Valsassina, nos visites au bord du lac de Côme, à Lecco, ainsi qu'à Monza et dans les villages de la Haute Valsassina et le plaisir que nous avons à les recevoir et à leur faire découvrir notre région.

Nous espérons pouvoir organiser notre vide-greniers en 2021 si les conditions s'y prêtent et retrouver les nombreux exposants. Notre bureau se réunira en temps et en heure pour le décider.

La Municipalité et le Conseil Municipal de La Roche Vineuse soutiennent le Comité de Jumelage et nous invitons les habitants de notre village et des communes alentour à participer au soutien, aux activités, à la vie de notre association.

Vous pouvez rejoindre celle-ci en vous renseignant auprès de la mairie.

La cotisation annuelle s'élève à 10 euros pour un couple ou une famille avec enfants faisant des études et à 5 euros à titre individuel.



Repas 2019 chez Olivier Merlin lors de la marche du dindon avec les membres du comité de jumelage



Déambulation musicale lors de la marche du dindon 2019 à la Roche Vineuse du comité jumelage

Nous vous attendons et vous accueillerons avec joie. Bonnes fêtes de fin d'année à vous à vos familles et prenez soin de vous.

Les membres du Comité de Jumelage

**Négoce de Bois et Dérivés**



**ACCROBOIS**

Bois de construction - Aménagement extérieur  
Menuiserie-Agencement

**Moulin Garnier - 71960 LA ROCHE VINEUSE**  
Tél. 03 85 37 74 30 - Fax : 03 85 37 74 61  
contact@accrobois-negoce.fr  
Site Internet : www.accrobois-negoce.fr

## → LE DOJO SORLINOIS

La saison 2019/2020 a été riche en événements, nos licenciés nous ont offert des moments intenses, des titres de champion de Saône-et-Loire, de Bourgogne, des bonnes places en interclubs. Titres qui contribuent à la bonne renommée du DOJO SORLINOIS.

Pour cette nouvelle saison 2020/2021, une nouvelle section de self défense au féminin a été mise en place les jeudis de 18h à 19h30. N'hésitez pas à venir essayer.

Pour la 3<sup>e</sup> année consécutive le club a reçu différentes classes de l'école de La Roche Vineuse pour une découverte de notre discipline.

Le 22 février 2020 le bureau a été renouvelé et les nouveaux membres, très motivés, se sont mis au travail, ce qui porte ses fruits avec une nette augmentation de licenciés malgré la COVID-19.

Nous vous invitons à suivre les résultats de l'actualité du DOJO SORLINOIS sur le site Facebook (rechercher DOJO SORLINOIS). Pour tout renseignement vous pouvez contacter le 06.20.83.16.14.

### **Nouveau bureau :**

Président : Michel ANDRÉ

Vice-présidente : Sophie DUMONTEL

Trésorière : Chantal GAUTHIER

Secrétaire : Noredine BELATRECHE



Le Président > **Michel ANDRÉ**

## → L'AMICALE DES BOULES DE LA ROCHE VINEUSE



**Président** : Armand ALVES

**Secrétaire** : Jean-Claude LUQUET

**Trésorier** : André LONGUEVILLE

### **Calendrier 2021 :**

#### **concours officiels :**

**Samedi 27 mars** : 16 D 3 et 4, challenge Stéphane Cavet.

**Samedi 24 avril** : 16 D 3 et 4, challenge Maurice Luquet.

**Lundi 24 mai** : OPEN double 3<sup>ème</sup> D.

Les entraînements auront lieu le jeudi à partir de 14h30.

## → DON DU SANG

### DON DU SANG : MOBILISONS-NOUS !

Même si elle n'est pas encore terminée, la campagne 2020 de collectes mobiles de sang dans le Val Lamartinien aura été pour le moins difficile.

On s'achemine vers une diminution de presque la moitié du nombre de poches collectées par rapport à l'année précédente. La crise sanitaire en est bien sûr un des premiers responsables, avec le confinement qui a retenu chez eux certaines personnes voulant éviter les rassemblements. Puis après le déconfinement, l'EFS (Etablissement Français du Sang) a demandé aux donneurs de réserver leur rendez-vous pour la collecte sur internet, ce qui en a décontenancé plus d'un. Les collectes de Verzé et de Prissé ont ainsi tout juste permis d'obtenir une cinquantaine de poches. Quant à la collecte de Bussières qui était prévue fin octobre, elle a été annulée par l'EFS faute de médecin disponible pour les entretiens pré-don...

Aussi devons-nous tous nous mobiliser lors des prochaines collectes, pour lesquelles vous pourrez réserver votre créneau horaire ([mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr](http://mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr)), et si vous venez sans réserver vous serez quand même acceptés dans les créneaux disponibles.



**Venez nombreux, les malades ont besoin de vous.** La dernière collecte de 2020 aura lieu le mardi 29 décembre de 8h30 à 12h30 à La Roche Vineuse.



**Le calendrier 2021 comporte 6 collectes, les mercredis de 8h30 à 12h30 :**

- 24 février : **Verzé**
- 28 avril : **Bussières**
- 23 juin : **Igé**
- 18 août : **La Roche Vineuse**
- 3 novembre : **Prissé**
- 29 décembre : **Pierreclos**

Pour l'Amicale des Donneurs de Sang Bénévoles du Val Lamartinien > **Gérard COULON**



**RENAULT**  
La vie, avec passion



**GARAGE  
LETOURNEAU**

**Vente véhicules  
neufs et occasions**

**Réparation toutes marques  
Dépannage**

**03 85 51 66 20**  
71960 LA ROCHE VINEUSE

*Sarl Abel Jayet*

— Dépannage —	Macon
— Entretien —	71000
— Plomberie —	<b>Tél. 03 85 36 66 36</b>
— Chauffage —	

## → ÉCOLE DE MUSIQUE

### Symphonie pour école de musique en C mineur, opus 2020 Val LAMARTINIEN

**Allegro ma non troppo.** La rentrée avait eu un air d'orchestre qui s'accorde, où chacun chauffe, monte et descend la gamme, cherche le LA, et puis se retrouve à l'unisson. **forte** 1<sup>er</sup> mouvement, pas de couac. Le premier semestre s'était achevé justement avec le Concert d'Hiver, où petits et grands avaient montré au public de La Roche Vineuse le fruit de leur travail, cadence et harmonie.

**Andante.** A quelques milliers de kilomètres de là, on entendait déjà le bruit sourd d'un tout petit virus qui commençait à semer la cacophonie. **Vivace.** La COVID-19 n'allait pas épargner notre région. **Furioso.** Les mesures sanitaires s'enchaînent comme des coups d'archet :  $\square$  tiré, on garde ses distances ; **v** poussé, on se masque ;  $\square$  tiré, on se tartine les mains de gel hydro-alcoolique ; **v** poussé, on ferme les écoles. **Largo.** Et puis c'est le confinement, et l'école de musique ferme à son tour...

Mais on n'allait pas rester sur ce point d'orgue bien longtemps. On est au XXI<sup>e</sup> siècle et Internet vibre partout. Alors, profs et élèves se retrouvent sur la toile, contact visio ou audio, un peu de télétravail et d'école à la maison, quelques cours continuent en solo.

**Adagio.** En mai, fais ce qu'il te plaît. Dès la première mesure, l'école rouvre ses portes, **pianissimo**, sous le masque, pour les cours individuels. **Agitato.** Tout l'été, le bureau se démènera pour préparer une rentrée dont on ne connaît

pas la tonalité. Finalement (**allegretto**), tout a repris, de l'éveil musical à l'orchestre, du chœur d'enfants au groupe Musiks Aktus, de la Batucada à la chorale... On a élargi les espaces, on a gardé les masques, sauf pour souffler dans les flûtes ou les trompettes, bien entendu.

**Crescendo.** Alors on espère pouvoir vous faire écouter tout ça lors du prochain Concert d'Hiver, le Samedi 30 Janvier 2021 à La Salle des Fêtes de La Roche Vineuse.

Restez masqué, mais ouvrez vos yeux et vos oreilles ! 

### ÉCOLE INTERCOMMUNALE DE MUSIQUE DU VAL LAMARTINIEN

Rue des loisirs - La Roche Vineuse  
Tél. : 03 85 36 62 73 ou 07 67 28 13 35  
Mail : [contact@cueilleurs-de-notes.fr](mailto:contact@cueilleurs-de-notes.fr)  
Web : [cueilleurs-de-notes.fr](http://cueilleurs-de-notes.fr)

CHARPENTE • OSSATURE BOIS  
COUVERTURE • ZINGUERIE  
ESCALIER • MENUISERIE  
ISOLATION SUR TOITURE



71960 BUSSIÈRES  
Tél. : 03 85 37 71 09  
[www.charpente-merle-71.fr](http://www.charpente-merle-71.fr)



RGE



## JC Concept Immobilier

**Votre Agent Immobilier de Proximité**

**Christine ROUX**

☎ 09.81.41.79.22

☎ 07.86.96.02.43

**La Roche Vineuse**

**Accompagnement Personnalisé**

Estimation - Achat - Vente

Mail : [christine.concept.immo@gmail.com](mailto:christine.concept.immo@gmail.com)

Site : [jc-concept-immobilier.com](http://jc-concept-immobilier.com)

Agent commercial indépendant de sas immobilier email

RSAC : 527 997 944

## → FOOTBALL CLUB DE LA ROCHE VINEUSE

Pour la saison 2020/2021, M. Abilio MARTINS DE FREITAS a pris la succession de M. Bernard PROST au poste de Président.

**Sur le plan sportif :** Toujours un grand nombre de joueurs dans les catégories jeunes U7- U9 - U11 - U13, cependant un manque de joueurs U15 et U18 ne nous a pas permis d'inscrire d'équipe dans ces deux championnats.

En seniors A, c'est Salvatore GONZALEZ bien connu au club en tant qu'ancien joueur et ayant entraîné nos U18 il y a quelques années, qui a pris les commandes (Remplaçant Gokmen SEZEN parti coacher son équipe locale Tournus après nous avoir fait monter en D1). Cette équipe fait un bon début de saison.

En seniors B, c'est Christophe PERRIN et Mathieu GONZALEZ (anciens joueurs eux aussi) qui dirigent. Après un début de championnat difficile, cette équipe s'est bien ressaisie et nous constatons de meilleurs résultats.

Sarah MOIROUX (ancienne joueuse du club) est venue nous épauler dans le cadre de ses études, elle s'occupe de faire différentes tâches et entraîne les petits U7. Elle vient de passer avec succès son module U7. Félicitations !

Pour les manifestations en 2020, nous avons déploré l'annulation de nos événements pour cause de COVID-19. En 2021, les dates de nos manifestations sont programmées (voir liste ci-dessous) mais vous comprendrez qu'à l'heure actuelle nous ne pouvons affirmer qu'elles seront maintenues.

### Liste des manifestations :

- 16 janvier 2021 : **Galette des rois**
- 20 mars 2021 : **Repas dansant**
- 13 juin 2021 : **Vide-greniers**
- 2 juillet 2021 : **Concours pétanque semi-nocturne**
- 6 août 2021 : **Concours pétanque semi-nocturne**



Le bureau du FCRV remercie les bénévoles, arbitres, entraîneurs, joueurs, supporters et bien sûr la Municipalité pour leur soutien, et malgré les conditions défavorables vécues par tous actuellement, nous vous adressons nos meilleurs vœux pour l'année 2021.

**ALLEZ LA ROCHE,  
ALLEZ LES JAUNE ET BLEU !**

Le bureau du FCRV

## → GYMNASTIQUE VOLONTAIRE

L'année gym/stretching 2019/2020 avait bien débuté avec 90 adhérents (plus de 15% par rapport à l'année précédente) et un cours supplémentaire en journée pour répondre à la demande.

Hélas, c'était sans compter sur l'arrivée du COVID qui nous contraignait à suspendre les cours 6 mois plus tard, le 17 mars 2020 ; ces cours n'ont d'ailleurs pas repris à la fin du confinement devant l'incertitude sanitaire.

Face à cette situation, une demande de mise en activité partielle a été déposée et acceptée pour les 2 salariés à temps partiel, Maryse et Fabrice. Ces derniers, contraints de stopper leur activité, n'ont toutefois pas oublié leurs « élèves » puisqu'ils ont, chacun à leur manière, encouragé la poursuite des exercices à domicile par la diffusion de vidéos ou de fiches ; qu'ils en soient remerciés ! Par ailleurs, le bureau, réuni dans l'été, a aussi choisi de dédommager les adhérents en leur proposant un avoir ou un remboursement d'une partie de leur cotisation.

Attendue d'un grand nombre, la saison 2020/2021 a redémarré le 7 septembre 2020, porteuse d'espoir mais aussi d'incertitude... Fort de l'expérience passée, le bureau a dû anticiper, s'adapter et générer quelques nouvelles règles de fonctionnement.

Ainsi pour tenter de répondre aux souhaits du plus grand nombre, définir et appliquer dès le démarrage un protocole sanitaire et organiser la reprise des 6 séances hebdomadaires, il a été jugé indispensable de mettre en place, dès l'été, une inscription préalable avec limitation du nombre de participants et créneaux horaires, ce, dans un premier temps.

La quasi-totalité des souhaits ont finalement pu être satisfaits dès la rentrée d'autant que plusieurs adhérents, pour des raisons diverses, n'ont pas renouvelé leur adhésion. L'AGV compte seulement soixante et onze inscrits cette saison malgré l'enregistrement de nouvelles personnes. Il est à signaler que cette baisse d'effectif a conduit l'association à supprimer le cours du

mercredi 19h (5 inscrits) ; celui-ci n'a pas réussi à recruter, confirmant ainsi la tendance à la baisse amorcée depuis plusieurs années.

Toujours dans l'esprit d'améliorer les conditions d'accueil et notamment d'augmenter les distanciations, les séances les plus chargées se déroulent maintenant à la salle des fêtes.

Bien évidemment, animateurs et adhérents sont invités à respecter scrupuleusement les gestes barrières et le protocole sanitaire.

Les horaires, activités, lieux sont repris dans le tableau ci-dessous pour cette fin année 2020/21 ; quelques places sont encore disponibles avec possibilité de s'inscrire en cours d'année si les conditions sanitaires permettent une reprise d'activité puisque nous sommes de nouveau confinés depuis le 30/10/20 :

**Lundi** : 10h30 - 11h30 gym (dojo)  
19h30 - 20h30 stretching (dojo)

**Mardi** : 10h45 - 11h45 gym  
(salle des fêtes-complet)

**Jeudi** : 9h - 10 h gym (dojo)  
10h30 - 11h30 gym  
(salle des fêtes-complet)

Cours supplémentaires assurés de 10h45 à 11h45 durant les petites vacances : mardi 9 février et mardi 13 avril 2021.

Le fonctionnement de l'association est forcément impacté par cette crise sanitaire qui ne nous permet plus de nous rassembler ; l'Assemblée Générale prévue en novembre est repoussée à une date ultérieure.

Renseignements au 03 85 37 73 06  
ou 06 82 12 34 40

Pour l'association, le bureau

## → LES RANDONNEURS DU VAL LAMARTINIEN

Sous un beau soleil, le vendredi 4 septembre 2020 à 13h30, nous nous sommes retrouvés sur le parking de la Mairie à La Roche Vineuse pour une randonnée à Tramayes.



Randonnée à Tramayes

Après une saison 2019/2020 interrompue par la « COVID », nous étions heureux de pouvoir partager de nouveau un moment convivial tout en respectant les gestes barrières.

Petite, moyenne ou grande rando, chacun peut y trouver son bonheur et entretenir sa condition physique.

Nous tenons à remercier la Mairie de La Roche Vineuse qui nous a aidés à mettre en place la logistique de collecte de draps destinés à la confection des blouses pour le personnel soignant lors du « confinement ».

Merci également aux nombreux bénévoles qui s'investissent pour organiser les randonnées hebdomadaires, les séjours d'hiver et d'été ainsi que les journées culturelles.

Quel bonheur d'aller par les chemins, parcourir les sous-bois, surprendre un chevreuil, cueillir des jonquilles ou du muguet, profiter de nos beaux paysages mais aussi, explorer notre patrimoine architectural.



Randonnée au Cirque de Gavarnie au cœur du Parc National des Pyrénées

**La randonnée, c'est tout cela « nature et convivialité », il ne tient qu'à vous de rejoindre notre belle association.**

La Présidente > **Jacqueline BERNARDIN**



## → SOCIÉTÉ DE CHASSE

La nouvelle saison de chasse 2020/2021 a démarré le 20 septembre.

Cette date d'ouverture a été avancée par rapport aux années précédentes suite à une modification de date de la fédération des chasseurs de Saône-et-Loire et à des vendanges plus précoces que d'habitude. Suite au COVID-19, nous n'avons malheureusement pas pu organiser au printemps notre journée de pêche à la truite, ce qui comme beaucoup d'associations représente un important manque à gagner dans notre budget de fonctionnement. Nous espérons pouvoir le refaire en 2021.

Suite aux directives de l'État et de la fédération, nous avons mis en place les gestes barrières (gel hydroalcoolique, port du masque et distanciation sociale) lors de nos rendez-vous au bungalow de chasse.

**Nous souhaitons une bonne saison et prenez soin de vous et de vos proches.**

Le Bureau

## → LE SOU DES ÉCOLES

Avec la rentrée scolaire, une nouvelle année commence pour le Sou des Ecoles.

Avec la crise sanitaire que l'on connaît, nous avons dû stopper nos activités quelque temps...pour mieux repartir, tout cela grâce au travail d'une équipe dynamique qui a su être présente lors des manifestations, aidée par des parents bénévoles et avec également l'intégration de nouveaux membres.

Le calendrier des manifestations 2020/2021 étant fixé, l'ensemble des bénévoles a travaillé sans relâche pour proposer un programme qui s'adaptera, quoi qu'il en soit, à la situation sanitaire : vente de pizzas et de gâteaux, vente de sapins, arbre de Noël, tombola, lotto, vente de fleurs...

Autant de manifestations qui permettront de financer en partie les différents projets imaginés par l'équipe enseignante des écoles maternelle et primaire, notamment une classe verte pour les 57 élèves des CE2, CM1 et CM2 mais également des cycles sportifs et des sorties culturelles.

Le Sou des Ecoles tient également à remercier la Municipalité, qui comme toujours, apporte une aide précieuse.



**Pensez à vous, pensez à nous, pensez au Sou !**

Rejoignez-nous sur notre page Facebook :  
**Sou des Ecoles de La Roche-Vineuse**

Le Bureau

2X PLUS GRAND

**SUPER U**  
Prissé

UN MAGASIN HORS DU COMMUN

ZA le Pré de lit **71960 PRISSÉ**  
Tél. : 03 85 50 91 11  
[www.superu-prisse.com](http://www.superu-prisse.com)

**Viande charolaise LABEL ROUGE**

**Un magasin À VOTRE SERVICE**  
De nombreux services sont mis à votre disposition pour vous faciliter le quotidien !

**NOUVEAU**

- RETRAIT COLIS MONDIAL RELAY
- DISTRIBUTEUR A BILLETS 24x24
- PHOTO TRAD ET NUMÉRIQUE
- WIFI

**DANS LA GALERIE**

- BORNE DE RECHARGE VEHICULES ÉLECTRIQUES
- STATION LAVAGE
- STATION SERVICE
- LAVIERE AUTOMATIQUE
- OPTICIEN
- BIJOUTIER
- COIFFEUR

Magasin ouvert du lundi au samedi de 8h30 à 20h NON STOP et le dimanche de 8h30 à 12h30

**TOUTES VOS COURSES DU QUOTIDIEN AU MÊME PRIX QU'EN MAGASIN\***  
Rendez-vous sur [CoursesU.com](http://CoursesU.com)  
\*selon conditions sur le site

## → VILLAGE ET ENVIRONNEMENT

Comme pour toutes les associations, la pandémie a obligé les bénévoles de Village et Environnement à suspendre un temps leurs activités.

Après le confinement du printemps, ils ont pu reprendre la restauration du mur de la Brouchette, avec les précautions d'usage. Cette reconstruction, bientôt terminée, s'étend sur près d'une trentaine de mètres. Qu'il semble loin le temps où nous pouvions organiser une manifestation, comme celle du 1er juin 2019, la « marche du dindon » ! La déambulation musicale et théâtrale avait conduit le public au cœur de notre village, accompagné par l'ensemble Fanfarramine.

Une halte musicale devant le parvis de l'église, un spectacle d'acrobaties sur le terrain de sport de l'école (bravo à Acrobate Circus et à Jacques Baguet pour son improvisation au saxophone) puis un conte joué par la comédienne Caroline Baguet, au lavoir des Touziers, avaient clos cette belle matinée ensoleillée.

**Ce temps heureux reviendra !  
Tenons bon !**

Pour l'association, Le secrétaire > Gérard CARRÈRE



Juin 2019, le spectacle d'acrobaties avait enthousiasmé le public

**pétavit**  Agence La Roche Vineuse  
« Le Verdier »  
71960 La Roche Vineuse  
Tél. 03 85 36 68 88  
Fax 03 85 36 61 08

**TRAVAUX D'EAU POTABLE - EAUX USEES OU PLUVIALES**  
**POMPAGE - GENIE CIVIL HYDRAULIQUE**

**ENTREPRISE TRAVAUX AGRICOLES ET VITICOLES**  
**Serge PERRAUD**

**NANCELLE**  
71960 La Roche Vineuse  
p.serge25@aliceadsl.fr

Personnel : 03 85 34 99 71  
Bât. Expl.: 03 85 22 02 55  
Mobile: 06 09 38 05 51

Sarl

**MENDEZ Paysages**

Mendez Johan

**06 80 87 11 25**

**LA ROCHE VINEUSE**

**Profitez de votre temps libre on s'occupe du reste !**

 **TVA réduite**

# Etat Civil

## NAISSANCES

Léo MENDEZ



Eliot PHILIPPE, né le 5 décembre 2019 à Bron\*  
Naomi JOURNEL, née le 31 janvier 2020 à Mâcon  
Mélina PIERRE, née le 20 février 2020 à Mâcon  
Elena FAYETTE, née le 20 février 2020 à Mâcon  
Léo MENDEZ, né le 14 mai 2020 à Viriat  
Julian LAROCHE, né le 15 mai 2020 à Mâcon  
Théa MARLAUD, née le 10 juillet 2020 à Mâcon  
Amaël GAUTHIER, né le 21 août 2020 à Mâcon  
Lola DE BRITO, née le 26 septembre 2020 à Mâcon

Lola DE BRITO



*Nous adressons nos vœux de bonne santé à ces enfants ainsi que tous nos compliments aux parents.*

## MARIAGES

Béatrice VALLETTA & Nicolas TROUILLET, le 22 février 2020  
Inès LE POITTEVIN DE LA CROIX VAUBOIS & Adrien ARCELIN, le 7 mars 2020  
Manon LONGUEVILLE & Clément GIOANNI, le 18 juillet 2020  
Maria PEREIRA & Joël HOCHART, le 5 septembre 2020  
Myriam CORSIN & Ludovic SANDRIN, le 19 septembre 2020

*Nous adressons nos vœux de bonheur aux époux*

## DÉCÈS & TRANSCRIPTIONS DE DÉCÈS

Hélène MASSE, le 26 novembre 2019 à La Roche Vineuse\*  
Serge BAVOUX, le 6 janvier 2020 à Mâcon  
Pierre FOREST, le 19 janvier 2020 à Dijon  
Guy CESBRON, le 4 février 2020 à La Roche Vineuse  
Suzanne GUILLEMAUX épouse ROGER, le 22 février à Mâcon  
André JAMBON, le 26 février à Mâcon  
Elie ODERMATT, le 16 mars 2020 à La Roche Vineuse  
Jeannine BONNETAIN épouse ROMERO-MARTIN, le 25 mars 2020 à Mâcon  
Colette MONDANGE, le 26 mars 2020 à La Roche Vineuse  
Michelle CHABRIER épouse MATHIAN, le 12 avril 2020 à La Roche Vineuse  
Jérôme JEANDIN, le 9 mai 2020 à Prissé  
Georgette FAVIER épouse FRADIN, le 13 mai 2020 à Mâcon  
Pedro LAVALETTE, le 16 mai 2020 à Mâcon  
Maurice THOULÉ, le 25 mai 2020 à La Roche Vineuse  
Martial MICCO, le 8 juin 2020 à Pierre-Bénite  
Raymond BROYER, le 19 juillet 2020 à Mâcon  
Henriette LAURENT épouse ROBIN, le 27 juillet 2020 à Cluny  
Janine NESME épouse COTIN, le 28 juillet 2020 à Charnay-les-Mâcon  
Denise DESARZENS épouse SOMMEREUX, le 13 septembre 2020 à La Roche Vineuse  
Jean VERNOZY, le 21 octobre 2020 à Charnay-les-Mâcon

*Nous présentons aux familles nos sincères condoléances avec l'assurance de notre sympathie.*

\* En raison des délais d'impression du bulletin, il n'a pas été possible d'insérer cette mention dans la précédente édition.



# Calendrier des Manifestations

## Janvier 2021

Samedi **10** janvier **Opération « Broie ton sapin »**  
• Comité des fêtes • Parking poids-lourds

Samedi **16** janvier **Galette des rois**  
• Football Club de La Roche Vineuse

Samedi **30** janvier **Concert d'hiver** • École de Musique  
• Salle des Fêtes « La Sorlinoise »

## Mars 2021

Samedi **20** mars **Repas dansant**  
• Football Club de La Roche Vineuse  
• Salle des Fêtes « La Sorlinoise »

Samedi **27** mars **Concours pétanque** • Amicale de boules  
• Terrain de pétanque

## Avril 2021

Samedi **24** avril **Concours pétanque** • Amicale de boules  
• Terrain de pétanque

## Juin 2021

Dimanche **13** juin **Brocante** • Football Club de La Roche Vineuse

Jeudi **18** juin **Feux de la Saint-Jean** • Comité des fêtes



# Adresses utiles

## URGENCES

- **Gendarmerie**  
Tél. : 03 85 22 97 10 ou le 17  
196, rue des Cordiers à Mâcon
- **Pompiers**  
Appeler toujours en premier  
Centre de secours de Mâcon - Tél. : 18  
SIVU Incendie - La Roche Vineuse - Bussières -  
Milly-Lamartine - Prissé - Tél. : 06 70 27 06 95
- **Urgence sécurité gaz**  
(si odeur ou manque de gaz) Tél. : 0 800 47 33 33

## SERVICES LOCAUX

- **La Mairie**  
Tél. : 03 85 37 71 94 - Fax : 03 85 37 72 41  
Secrétariat ouvert du lundi au vendredi (de 9h30  
à 12h et de 14h à 17h) Fermé les mardis et jeudis  
après-midis
- **Location de la salle  
des fêtes communale**  
Pour les demandes de renseignements et la location  
de la salle des fêtes, contactez le 03 85 37 71 94, aux  
heures habituelles d'ouverture de la Mairie.
- **Bibliothèque**  
Hameau de l'Eau Vive - La Roche Vineuse  
Tél. : 03 85 37 74 10  
Horaires d'ouverture : lundi de 17h30 à 19h,  
mercredi de 10h à 11h30 et de 14h à 18h,  
samedi de 14h à 16h - Pendant les vacances scolaires,  
le mercredi de 14h à 16h30
- **Animation**  
Directrice Accueil de loisirs - Tél. : 07 77 08 09 15  
CLEM - Tél. : 03 85 21 98 88  
www.clem-macon.fr
- **Microcrèche**  
78, place des Prés Pommiers - 71960 La Roche Vineuse  
Tél. : 03 85 35 00 80  
Horaires d'ouverture : accueil régulier du lundi au  
vendredi de 7h30 à 18h30 sans interruption / Accueil  
occasionnel du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de  
14h à 17h30
- **La Poste**  
Bureau ouvert du mardi au samedi de 9h à 12h  
et le jeudi de 9h à 11h30
- **Trésor public**  
Trésorerie de Mâcon Municipale  
CS60225 - Cité administrative - 24 boulevard Henri Dunant  
71025 Macon Cedex - Tél. : 03 85 21 01 40  
Horaires d'ouverture :  
Lundi, mardi et jeudi : de 8h30 à 12h de 13h30 à 16h  
Mercredi et vendredi : de 8h30 à 12h
- **Hameau de l'Eau Vive**  
Bureaux ouverts du lundi au vendredi (de 8h à 17h30)  
Tél./Fax : 03 85 36 63 40
- **La vie religieuse**  
Ensemble paroissial du Val Lamartinien - Tél. : 03 85 37 65 17  
Horaires des messes : église de La Roche Vineuse :  
à 10h30 du 1<sup>er</sup> avril au 30 septembre  
église de Prissé : à 10h30 du 1<sup>er</sup> octobre au 31 mars

## AUTRES SERVICES

- **Électricité de France**  
Renseignements clientèle : E.D.F. 16, quai des Marans  
Mâcon - Tél. : 0 810 333 071
- **ENGIE**  
Renseignements clientèle : 09 69 39 99 93
- **Réseau d'eau potable**  
Accueil des abonnés du lundi au vendredi :  
de 9h à 12h et le mercredi de 13h à 16h  
123, rue des Loisirs - La Roche Vineuse  
Tél. : 03 85 37 70 31  
Mail : syndicat.abonnes@petitegrosne.fr  
En cas de fuite sur le réseau public d'eau potable,  
prévenir la S.D.E.I. 695, Chemin des Luminaires -  
71850 Charnay-lès-Mâcon  
Relations clientèle - En cas d'urgence 24h/24h  
N° Azur : 09 77 401 127

## SANTÉ - SOCIAL

- **Cabinet d'infirmières**  
Espace Santé Place de La Chapelle - Tél. : 03 85 37 74 02  
(M<sup>mes</sup> Ditlecadet - Prudhomme - Molle et M. Lathuillière)
- **S.S.I.A.D.**  
Aides-soignantes et infirmières - Tél. : 03 85 37 46 31  
Mail : ssiad.creches@orange.fr
- **Permanence assistante sociale**  
Maison départementale des solidarités  
268, rue des Epinoches - Mâcon - Tél. : 03 85 21 65 00
- **Services ADMR**  
Bureau : 4, route de Cluny - Tél. : 03 85 37 77 11  
Permanence mardi et jeudi matin de 10h à 11h30,  
aide aux familles, personnes âgées et handicapées -  
Téléassistance - Ménage - Portage des repas.

## INFORMATIONS

- **Ramassage des ordures ménagères**  
Le mercredi, pour l'ensemble de la commune.  
MBA - Pôle Environnement - Tél. : 03 85 38 44 39
- **Marché**  
Tous les jeudis matins, Place du Chaucher
- **Vêtements et accessoires**  
Un conteneur de collecte RELAIS-Bourgogne est  
déposé route de Cluny
- **Déchetterie du Val Lamartinien**  
164, chemin de la Léchère - 71960 La Roche Vineuse -  
Tél. : 06 87 30 55 54  
La déchetterie est réservée aux particuliers dont les  
véhicules n'excèdent pas 3,5 tonnes.  
Elle est ouverte les lundis, mercredis, vendredis  
et samedis de 8h à 12h (dernier dépôt à 11h45)  
et de 14h à 17h30 (dernier dépôt à 17h15).

